Synergences hebdo
le journal de l'Agglomération du Choletais

N°597
Du 12 au 18 janvier 2022
Retrouvez-nous sur www.cholet.fr

Lire p. 3

Recensement : quatre communes concernées
Lire p. 5

Portes ouvertes des collèges : le guide des visites
Lire p. 11 à 14

Cholet - Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise : report en novembre

Face au rebond de l'épidémie de Covid-19 et à l'émergence du variant Omicron, l'Agglomération du Choletais a décidé de reporter le Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise.
Initialement prévu les 13, 14 et 15 janvier, ce salon de l'orientation se déroulera les 17, 18 et 19 novembre 2022 au parc des expositions de la Meilleraie.
En attendant cette échéance, ***Synergences hebdo*** vous présente, dans ce numéro et dans les suivants, des Cahiers consacrés à l'entrée en classe de 6e (lire pages 11 à 14), à l'entrée en seconde (***Synergences hebdo*** N° 598) et à l'entrée en études supérieures dans le territoire de l'Agglomération du Choletais (***Synergences hebdo*** N° 599). Vous y trouverez notamment les dates des portes ouvertes des différents établissements.

La Maison de l'Orientation vous guide

> Collégien, lycéen, étudiant : vous vous interrogez sur ce que vous voulez faire ? Vous avez une idée que vous souhaitez conforter et préciser ? Vous savez ce que vous voulez faire, sans savoir comment y parvenir et comment financer ?
> Apprenti, étudiant : vous cherchez un apprentissage ? Vous terminez vos études et vous recherchez un premier emploi ?
> Adulte : vous vous interrogez sur votre carrière ? Vous avez une idée que vous souhaitez conforter et préciser ? Vous savez ce que vous voulez faire, sans savoir comment y parvenir et comment financer ?
Dans tous ces cas de figure, que vous soyez scolaire, étudiant, salarié, ou en réorientation professionnelle, dans une démarche d'orientation, contactez la Maison de l'Orientation (service public gratuit, respect de la confidentialité).
Le premier accueil (prise de rendez-vous, demande de renseignements, etc.) peut se faire par téléphone, courriel, ou directement sur place, à la Maison de l'Orientation.

Infos :
Maison de l'Orientation
4 rue Travot à Cholet
Tél. : 02 44 09 26 60
maisondelorientation@choletagglomeration.fr
Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30
samedi matin de 9 h à 12h
et sur rendez-vous

La Maison de l'Orientation

De plus, dans le cadre du partenariat entre la Région des Pays de la Loire et l'Agglomération du Choletais, l'**Orientibus** est présent sur la place Travot, à Cholet, le 1er samedi matin de chaque mois, de 9 h à 12 h.
Les prochaines dates sont les suivantes : les samedis 5 février, 5 mars et 2 avril.

L'Orientibus
Région des Pays de la Loire - A. Monié

Cholet - Bourse communale d'enseignement secondaire

La bourse communale d'enseignement secondaire est une aide sociale facultative de 81 € que la Ville de Cholet accorde aux élèves scolarisés dans le second cycle de l'enseignement secondaire public ou privé (lycées, CFA) dont les familles, domiciliées à Cholet ou au Puy-Saint-Bonnet, bénéficient d'une bourse nationale dont l'échelon est supérieur ou égal à 4.
Les élèves intéressés et scolarisés à Cholet peuvent retirer leur dossier directement auprès du secrétariat de leur établissement. Pour ceux scolarisés dans un établissement en dehors de Cholet, le dossier est à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur le site cholet.fr, rubrique Éducation.
Le dossier dûment rempli est à retourner dès maintenant, avec les pièces suivantes :
- une photocopie de l'avis définitif de la notification d'attribution de la bourse nationale (échelon 4 au minimum),
- un relevé d'identité bancaire ou postal des parents, (à noter que si le titulaire du compte est l'élève, il convient de compléter l'autorisation parentale),
- un justificatif de domicile de moins de six mois.

La date limite de réception des dossiers auprès du service scolaire de la Ville de Cholet est fixée au lundi 28 février. Les dossiers parvenus après cette date seront systématiquement rejetés.

Infos :
cholet.fr

Shutterstock

ISSN 1774-458X
N°597 · Du 12 au 18 janvier 2022

Synergences hebdo est un journal gratuit d'information diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence pour la Promotion du Choletais : 16 avenue Maudet - 49300 Cholet
Tél. : 02 44 09 25 20
synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

Directeur de la Publication : Patrice Brault

Directrice de la Rédaction : Séverine Chiron
schiron@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 19

Assistante : Anne-Sophie Angibault
asangibault@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 20

Rédaction :
> Envela Mahé
emahe@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 18
> Benoît Retailleau
bretailleau@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 24
> Élodie Lorre
elorre@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 23

Maquette - Publicité : Lucie Brochard
lbrochard@choletagglomeration.fr
02 44 09 25 27

Une : Direction de la Communication - Ville de Cholet
Photos : Synergences hebdo et Étienne Lizambard
Impression : Riccobono - 44810 Héric
Distribution : Adrexo - 49280 La Séguinière
Tirage : 53 000 exemplaires
Dépôt légal : à parution

LE TRI + FACILE PROSPECTUS BAC DE TRI

Pour diffuser vos annonces dans Synergences hebdo, pensez à contacter la Rédaction trois semaines (minimum) avant la date de l'événement.

AdC - 2022 : le Choletais, terre d'équilibre

À l'occasion de ce premier numéro de l'année, Gilles Bourdouleix, président de l'Agglomération du Choletais et maire de Cholet, dresse un bilan de l'année qui vient de s'écouler et présente les perspectives de l'année 2022.

2021 : une deuxième année de mandat en tout point exceptionnelle

L'année 2021 fut importante et nous permit d'annoncer les grandes orientations qui rythmeront notre territoire ces prochaines années.

Après une année 2020 marquée par la Covid-19, cette pandémie a continué à perturber notre vie quotidienne et, par conséquent, notre action. Mais surtout, nous nous sommes engagés avec mes collègues maires pour favoriser la vaccination du plus grand nombre en étant attentifs aux personnes les plus fragiles. Nous sommes attachés à la santé et au bien-être de nos concitoyens. Notre quotidien a ainsi été ponctué par les problèmes liés à la mise en place du centre de vaccination, d'abord à la salle des Fêtes de Cholet, puis au Parc des expositions de la Meilleraie. Cette campagne de vaccination continue d'être difficile à gérer entre les annonces de l'État souvent difficilement applicables et improvisées et la réalité du nombre de doses de vaccin. Nous mettons tout en œuvre pour parvenir à une organisation la plus efficace possible au service des Choletais.

Nous espérions des jours meilleurs. Nous avons dû malheureusement annuler de nombreux évènements, comme l'intégralité de la saison du théâtre Saint-Louis 2020-2021. La manche de Coupe de France de cyclisme Cholet Pays de la Loire s'est tenue pour le plus grand plaisir des habitants du territoire, mais avec un protocole sanitaire strict qui imposait une absence de public au départ et à l'arrivée.

Ce contexte sanitaire est pesant pour chacun d'entre nous. Nous renouvelons le vœu que 2022 nous permette de retrouver une certaine sérénité face à ce virus. L'inquiétude demeure cependant.

Au cours de l'année 2021, nous avons pu présenter plusieurs projets structurants d'envergure. Parmi ceux-ci, celui de la rénovation du Parc de la Meilleraie. Sorti de terre en 1984 pour les premiers halls, la Meilleraie est incontestablement vieillissante. Ce site redeviendra, dans les années à venir, un outil performant grâce à la construction, dans un premier temps, d'une nouvelle salle polyvalente de 4 500 m^2 qui permettra notamment d'accueillir des concerts et des spectacles. Une opération à tiroirs sur plusieurs années poursuivra le projet de réhabilitation de l'ensemble du site. Le Parc de la Meilleraie sera une véritable vitrine, à l'image de l'attractivité et du dynamisme du territoire.

Notre action commune fut cependant chamboulée par l'annulation des élections municipales choletaises. Les choses sont heureusement rentrées dans l'ordre à l'automne et notre légitimité est ressortie confortée.

2022 : Cholet, un territoire où il faut bon vivre

Nous œuvrons au quotidien pour maintenir un territoire équilibré, dans lequel il fait bon vivre. Chaque habitant de notre agglomération peut aujourd'hui profiter pleinement d'équipements de qualité dignes des plus grandes métropoles, se balader dans des sites naturels préservés, travailler à proximité de son domicile…

Avec mes collègues élus de l'Agglomération du Choletais, nous avons à cœur de préserver cette qualité de vie. Nous avons donc un programme d'investissement ambitieux pour l'année 2022, pour ainsi conforter cette attractivité et cet environnement propices à notre épanouissement. Nous allons terminer les travaux de la résidence autonomie Le Bosquet à Cholet, livrer le centre aqualudique Lysséo à Lys-Haut-Layon, en février prochain, mettre aux normes les installations frigorifiques des patinoires de Glisséo à Cholet, entretenir les bâtiments intercommunaux, les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées, mener des chantiers de voirie, continuer les travaux entrepris à la résidence autonomie de la Grande Fontaine au May-sur-Èvre, pérenniser l'aide à l'achat de vélos électriques… Comme vous pouvez le constater, ces prochains mois seront riches.

Nous aurons également le plaisir d'accueillir, du 23 au 26 juin, les championnats de France de cyclisme sur route. Les meilleurs cyclistes français s'affronteront sur les routes de notre agglomération pour décrocher le maillot tricolore, une semaine avant le lancement de la Grande Boucle. Le Choletais sera, une nouvelle fois, une terre de sport et tout particulièrement de cyclisme.

Je me permettrai de citer les mots d'Albert Einstein, qui affirmait : « ***La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre*** ».

En effet, nous avons à cœur d'avancer quotidiennement pour que chacun trouve son équilibre de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022.

Je forme des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous et pour les personnes qui vous sont chères.

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

le cyclisme à l'honneur

le complexe Lysséo

des sites naturels préservés

résidence la Grande Fontaine

D.R.

L'ACTU EN BREF...

> Lysséo sur le web

Depuis le 5 janvier dernier, le site Internet www.lysseo.eu est mis en ligne permettant d'y trouver toutes les informations pratiques avant l'ouverture du complexe aquatique de ***Lys-Haut-Layon****, le 5 février prochain.*

> Artist'en scène recrute

*L'association théâtrale Artist'en scène d'****Yzernay*** *recrute des chanteurs, chanteuses, danseurs et danseuses pour les dernières représentations de son spectacle* ***Destination ailleurs****. Présenté en 2019, celui-ci n'a pu être rejoué comme prévu l'an dernier et cette année. Les dates retenues en 2022 sont les vendredi 23 et samedi 24 septembre, samedi 1er et dimanche 2 octobre et vendredi 7 et samedi 8 octobre.*
Les personnes intéressées peuvent se manifester avant le samedi 15 janvier, au 06 83 64 43 20 ou 07 87 92 88 41
ou artistenscene@hotmail.com

> Création/reprise d'entreprise

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise une réunion d'information créateurs/repreneurs ce lundi 17 janvier de 14 h 30 à 17 h, à la CMA, 32 bis rue Nationale à ***Cholet****.*
Infos et inscriptions au 02 41 62 64 87
ou antennecholet@artisanatpaysdelaloire.fr

> Calendrier des pompiers

Les sapeurs-pompiers de ***Cholet*** *se sont aperçus que certains calendriers ont un défaut d'assemblage (deux fois le même mois). Si vous rencontrez ce problème, des calendriers sont disponibles à la caserne de Cholet pour faire un échange. Les personnes qui n'ont pas reçu le leur peuvent également venir le chercher.*

> La médiation familiale en Maine-et-Loire

L'UDAF 49 vous accueille dans son service de médiation familiale à Angers, Segré, Baugé et Saumur, si vous vivez des conflits familiaux.
En particulier pour :
- les parents en situation de rupture, de séparation ou de divorce,
- les fratries en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie ou en situation de handicap,
- les jeunes adultes en rupture de lien avec leur famille,
- les parents en conflits et rupture de lien avec des adolescents,
- les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants.
Fondée sur l'engagement volontaire des personnes, la médiation familiale vous permet de prendre ensemble des décisions, grâce à la reconnaissance des besoins de chacun et l'impartialité du médiateur.
Rendez-vous au 02 41 36 54 08
ou mediation.familiale@udaf49.fr
Infos : http://www.udaf49.fr/mediation-familiale-angers

AdC - Plus de 34 500 000 € d'investissement, tous budgets confondus pour 2022

Lors du Conseil d'Agglomération du 13 décembre dernier, le vote du budget 2022 a entériné les grandes orientations présentées le mois précédent, illustrant ainsi la politique menée à l'échelle de l'Agglomération du Choletais.

D.R.

Dans le prolongement des précédents exercices, le budget 2022 de l'Agglomération du Choletais (AdC) a été élaboré avec une volonté de maîtriser la pression fiscale exercée sur l'ensemble des contribuables, ménages et entreprises, tout en maintenant un programme d'investissement ambitieux et ce, malgré un contexte financier très contraint pour les collectivités.

Fiscalité : taux maintenus

Lors de cette séance, les élus ont réaffirmé leur choix de maintenir les taux de fiscalité appliqués, tout en soulignant que la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les Établissements Publics de Coopération Intercommunale depuis 2021. En contrepartie, une fraction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a été transférée à l'Agglomération.
Les taux de fiscalité ont été votés comme suit :
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 0 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 2 %,
- cotisation foncière des entreprises : 23,82 %,
- versement mobilité, destiné aux transports : 0,6 %,
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 9,1 %.

Investissements et dynamisme local

L'AdC poursuit un programme d'investissements ambitieux de plus de 34,5 millions d'euros, dont près de 19 millions d'euros sur le budget principal :
- la réhabilitation du Bosquet (3 330 652 €),
- les réseaux d'eaux pluviales (2 187 000 €),
- la réhabilitation et l'extension du parc de la Meilleraie (1 900 000 €),
- la réhabilitation de Glisséo (1 820 000 €),
- l'aménagement du Centre administratif intercommunal (1 520 000 €),
- les bassins tampons (1 400 000 €),
- l'entretien des bâtiments communautaires (1 165 000 €),
- le programme de travaux des voiries communautaires en plus de l'entretien habituel (914 000 €),
- le centre aqualudique Lysséo à Lys-Haut-Layon (590 942 €),
- la rénovation de la résidence la Grande Fontaine au May-sur-Èvre (510 020 €),
- l'aménagement des logements de la résidence Notre-Dame (420 000 €),
- le schéma deux roues (400 000 €),
- l'acquisition d'œuvres et de matériels culturels (318 124 €)…

Et pour les budgets annexes :
- près d'1,2 million pour le budget annexe des bâtiments économiques,
- plus de 2,2 millions pour le budget annexe des déchets,
- plus de 2,5 millions pour le budget annexe de l'eau potable,
- près de 4,7 millions d'euros pour le budget annexe de l'assainissement,
- et plus de 4,7 millions d'euros pour le budget des zones économiques.

Nuaillé - Saint-Léger-sous-Cholet - Mazières-en-Mauges - Distribution de plateaux-repas et paniers garnis aux anciens

> À Nuaillé

Le traditionnel repas des aînés, qui devait se dérouler dans la salle D'lices du Domaine de la Seigneurie, n'a pu se tenir, en raison du contexte sanitaire. Pour pallier ce rendez-vous annulé, Christophe Piet, maire de Nuaillé, et une partie de l'équipe municipale ont fait la distribution de 158 plateaux-repas, le dimanche 5 décembre dernier, dans la salle Guy Chouteau.
Ces repas étaient préparés par David Bouchet du restaurant nuaillais le Relais des biches, agrémenté d'un dessert concocté par Arnaud Houdebine, de la boulangerie-pâtisserie Mille feuilles d'idées, à Cholet, résidant dans la commune.
Chacun a pu apprécier ce court moment de convivialité, tout en souhaitant se retrouver autour d'une table commune l'année prochaine.

> À Saint-Léger-sous-Cholet

Invités à se présenter tout au long de la matinée du samedi 11 décembre, les habitants, âgés de 70 ans et plus, ont pu retirer leurs plateaux-repas, formule ici aussi retenue en remplacement du rassemblement convivial qui n'a pu avoir lieu. 328 plateaux ont ainsi été distribués.

> À Mazières-en-Mauges

Si la municipalité avait prévu, dans un premier temps, de remplacer le traditionnel repas des aînés par un verre de l'amitié, la situation n'a pas permis de réaliser ce projet. L'équipe municipale a donc décidé de distribuer aux aînés un panier garni de produits locaux, accompagné d'une carte réalisée par le conseil municipal des enfants. Cette distribution a eu lieu le samedi 11 décembre.

En octobre dernier, La Séguinière avait également remplacé son repas par une distribution de plateaux.

crédits photos : mairies

AdC - Le recensement : êtes-vous concerné ?

Cette année, le recensement national se déroule dans quatre communes de l'Agglomération du Choletais, à savoir Cholet et sa commune associée Le Puy-Saint-Bonnet, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Trémentines, ainsi que pour les habitations mobiles et personnes sans abri.

Shutterstock

L'enquête de recensement de la population se déroulera à partir du jeudi 20 janvier et ce, jusqu'au samedi 19 février, auprès des habitants de Montilliers, Passavant-sur-Layon et Trémentines et jusqu'au samedi 26 février pour Cholet et sa commune associée Le Puy-Saint-Bonnet. Reconnue d'intérêt général, cette enquête est obligatoire.

Le recensement est essentiel à la vie de la commune. Les résultats obtenus permettent d'analyser l'emploi et de définir les politiques d'aménagement du territoire, de transports ou bien encore d'équipements publics. Les réponses obtenues sont protégées par le secret et destinées, également, à l'élaboration de statistiques.

Pour effectuer cette opération, les communes ont recruté des agents recenseurs : neuf à Cholet et Le Puy-Saint-Bonnet, deux à Montilliers, un à Passavant-sur-Layon et six à Trémentines. Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore nominative, avec photo d'identité et signature du maire.

À savoir

Un agent recenseur déposera dans votre boîte à lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Afin de faciliter son travail, il est préférable de répondre sous quelques jours. L'agent recenseur ne se présentera à votre domicile qu'en cas de difficultés rencontrées dans la démarche.

Le recensement est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) est habilité à exploiter les questionnaires. Elles ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés, donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Infos :

Auprès de votre agent recenseur
ou de votre mairie
ou www.le-recensement-et-moi.fr

Les agents recenseurs de Montilliers

Anne Beaumont

Marie-Christine Briand

Les agents recenseurs de Passavant-sur-Layon

Yann Caillaud

Les agents recenseurs de Trémentines

Hervé Ribot

Jean-Michel Broquin

Christiane Fradin

Claudine Cesbron

Aude Baudry

Christine Rivereau

Les agents recenseurs de Cholet et du Puy-Saint-Bonnet

Bernadette Soullard

Catherine Villeneuve

Charles Zanklan

Daniel Aubineau

Daniel Fièvre

Karin Aubineau

Lydie Bauchet

Marie-Paule Ménard

Victorien Delaunay

AdC - L'Agglomération vous aide à passer au vélo à assistance électrique

Les habitants de l'Agglomération du Choletais peuvent bénéficier d'une aide, sous forme de subvention, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Mise en place en avril dernier, l'aide à l'achat de vélo électrique rencontre un vif succès. La délibération du Conseil d'Agglomération du lundi 13 décembre dernier en est une nouvelle fois la parfaite illustration.

Faciliter les mobilités durables

Cette aide permet d'obtenir 25 % du montant (somme plafonnée à 250 €), de l'achat d'un vélo électrique neuf, à compter du mercredi 20 avril, chez l'un des dix partenaires de l'Agglomération du Choletais (Casavelo, Culture Vélo, Decathlon, Feu vert, Giant Cholet Cycles Bouyer, Intersport, Les Vélos de Victor, Véloland Cholet Cycles Chauvière à Cholet, Cycle Vélo Vion Pascal à Saint-Christophe-du-Bois et Quincaillerie Foyer à Lys-Haut-Layon/Vihiers). Les accessoires (panier, casque, antivol…) ne sont pas inclus dans le dispositif.

347 personnes ont d'ores et déjà bénéficié de cette aide, pour un total de 82 652,74 € versés depuis avril dernier. Cette subvention est cumulable avec l'aide bonus écologique de l'État et l'aide de la Région des Pays de la Loire, pour les abonnés Aléop.

« *Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de la Politique Globale des Déplacements (PGD) de l'Agglomération, visant à faciliter les mobilités durables sur l'ensemble du territoire choletais. Cette aide, qui prendra fin le 31 décembre prochain, pourra être reconduite, selon le bilan qui en sera fait* » annonce Jean-Paul Brégeon, vice-président de l'AdC, en charge de la Transition écologique et de l'Aménagement du territoire.

La location de vélo à assistance électrique rencontre également un certain engouement des habitants de notre agglomération.

Aussi à la location

Ce dispositif s'inscrit dans la suite logique de la location (au mois ou à l'année) de vélo à assistance électrique proposée par CholetBus 2 roues, service de location de Transports Publics du Choletais (TPC). Après cette phase de test, 19 locataires ont fait un acte d'achat et ont ainsi bénéficié de cette participation pécuniaire.

Pour un parc actuel de 150 vélos, on recense en 2021 : 757 locations mensuelles, 41 locations annuelles et 323 locataires de vélo à assistance électrique. Depuis novembre 2019, cette offre de location compte 1 096 locations mensuelles et 95 locations annuelles.

460 personnes ont loué un vélo par l'intermédiaire de la boutique, située rue Georges Clemenceau. « ***L'Agglomération du Choletais entend élargir son parc au printemps prochain, portant ainsi la flotte disponible à la location à 200 vélos à assistance électrique.*** » précise Pierre-Marie Cailleau, président de TPC.

Infos :

Pour effectuer votre demande de subvention, téléchargez et complétez le dossier sur le site Internet de Choletbus, https://www.choletbus.fr, puis envoyez-le :
> par courriel à : 2roues.tpc@choletbus.fr
> ou en dépôt à l'Espace Mobilité Durable, 16 rue Georges-Clemenceau à Cholet
> ou par courrier à Transports Publics du Choletais Choletbus 2 Roues 24 rue de la Jominière 49300 Cholet

Maulévrier - Six nouveaux CM1 élus au conseil municipal d'enfants

Mairie de Maulévrier

Les nouveaux élus (au premier rang) rejoignent leurs « collègues » de CM2.

De nouvelles élections du Conseil Municipal d'Enfants (CME) se sont déroulées le vendredi 19 novembre dernier, permettant de renouveler, pour moitié, l'assemblée. Les écoliers ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages cette année sont : Tina Baudouin, Inatha Cheng, Faustine Descotis, Nathan Gaborit, Lorène Guilloteau et Agathe Merle. Les membres qui composent le CME sont élus pour une durée de deux ans. Celui-ci se compose de six élèves de CM1 des deux écoles (trois élèves de l'école publique Victor Hugo et trois élèves de l'école privée Saint-Joseph), élus tous les ans. Ils rejoignent ainsi les élèves élus l'année précédente.

Des commissions sont mises en place, suivant les sujets évoqués pendant les réunions de conseil et des projets sont étudiés pendant les deux années de mandat.

La Tessoualle - Nouveau conseil municipal des enfants

Mairie de La Tessoualle

L'actuel Conseil Municipal des Enfants tessouallais a été félicité par Dominique Landreau, maire de la commune et l'équipe d'élus du CME.

Au terme d'une campagne électorale au sein des deux écoles, les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME) se sont déroulées le 7 décembre dernier. Six nouveaux représentants (Lola Dias José, Liam Cesbron, Jade Brin, Flavie Tachot, Louka Sorin et Maxence Landreau) ont été élus pour deux années. Ils vont pouvoir désormais débattre avec les six autres élus de l'année passée et l'équipe, des désirs inscrits sur leur profession de foi. Lors de la cérémonie d'investiture, qui s'est déroulée le samedi 11 décembre, les jeunes élus ont été accueillis par Dominique Landreau, maire de La Tessoualle, et toute l'équipe d'élus du CME (adultes et enfants) dans la salle des fêtes. Les enfants ayant achevé leur mandat au sein du CME ont été chaleureusement remerciés pour leur investissement. La crise sanitaire ayant perturbé leur mandat, ils seront associés, s'ils le souhaitent, à des actions du CME, comme la chasse aux œufs, au printemps prochain. Ils ont reçu des mains du maire la médaille de la commune.

Le May-sur-Èvre - Résidence La Grande Fontaine : réhabilitation des pavillons

Afin d'apporter plus de confort aux personnes âgées en perte d'autonomie et d'adapter les pavillons aux normes actuelles, des travaux de réhabilitation ont été entrepris.

La Grande Fontaine, au May-sur-Èvre, est une résidence autonomie gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Choletais (CIAS) et propriété de l'Agglomération du Choletais (AdC) depuis 2018. Cet ensemble date de la fin des années 70 et présente une capacité totale de 60 résidants.

L'AdC a engagé plus de 900 000 € pour réhabiliter la Grande Fontaine, résidence autonomie datant de la fin des années 70.

20 logements réhabilités

Après un état des lieux des 20 logements de plain-pied, une réhabilitation a été décidée pour pallier : une distribution des espaces et des largeurs de portes non conformes aux normes pour les personnes à mobilité réduite, les salles de bains et sanitaires inadaptés aux personnes en perte d'autonomie, un système de chauffage électrique et de production d'eau chaude sanitaire désuet, un déficit d'isolation, la vétusté des menuiseries et un aspect extérieur vieillissant.
Commencés en avril 2020, ces travaux se sont terminés en novembre dernier, avec pour objectif d'adapter les pavillons aux normes et au confort actuel dans un cadre sécurisant. L'AdC a ainsi engagé plus de 900 000 € pour :
- réaménager complètement le cloisonnement des espaces de vie avec un élargissement des portes et un abaissement des seuils des portes-fenêtres,
- réaliser une séparation des zones nuit et jour,
- mettre aux normes les installations électriques, de chauffage et de production d'eau chaude sanitaires,
- améliorer l'isolation thermique,
- adapter les salles de bains et les wc avec l'installation de douches places, de toilettes suspendues et de robinetteries adéquates,
- installer des volets roulants électriques,
- isoler thermiquement les celliers,
- mettre en place des aides techniques dans chaque logement,
- refaire les sols,
- décorer complètement les intérieurs,
- équiper les cuisines et les celliers,
- mettre en place la fibre,
- ravaler les façades,
- remplacer la totalité des menuiseries extérieures,
- rendre accessible les abords, les accès et les terrasses,
- vérifier les couvertures et la charpente.

Économies d'énergie

L'ensemble de ces travaux permet 43 % d'économie d'énergie sur les consommations, soit l'équivalent de sept pavillons individuels et une diminution de 50 % des rejets de gaz à effet de serre, soit 13,3 tonnes de CO_2 par an ou l'équivalent de 11 véhicules parcourant 10 000 km/an. « ***Nous allons continuer à rénover cette résidence, pour proposer des logements particulièrement fonctionnels et de qualité*** » précise Gilles Bourdouleix, président de l'AdC. En effet, une seconde phase de travaux interviendra prochainement pour les parties commune, avec notamment la cuisine, la salle de restauration et la mezzanine. « ***Des travaux particulièrement attendus*** » ajoute Alain Picard, maire du May-sur-Èvre et vice-président de l'AdC.
Pour ce projet, des subventions ont été perçues, à savoir : 150 000 € de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), 160 424 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), 84 018 € de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), et 30 600 € de prime Certificat d'économies d'énergie (CEE) en partenariat avec EDF.

CSI Ocsigène - Les missions du CSI illustrées dans une bande dessinée

Après Perplex' et Convaincu, six nouveaux personnages sont mis en scène par le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) Ocsigène pour parler de ses axes de travail pour les quatre ans à venir.

Tous les quatre ans, le CSI Ocsigène se doit de déposer un nouveau dossier, appelé « Projet social », afin d'obtenir son agrément auprès de la caisse d'allocations familiales. Ce projet détermine les axes de travail de la structure.
Mais pour présenter ce projet aux habitants, parler de ses missions, de ses valeurs, résumer en quelques lignes un fonctionnement, ce n'est pas toujours évident. Face à ce constat, le centre a choisi d'utiliser une bande dessinée comme support de présentation de ses axes de travail pour les quatre ans à venir.
Ce mode de communication ludique et coloré permet, en quelques pages, de synthétiser une réflexion de plusieurs mois. Ainsi, Difego, Solidago, Idéconcrétix, Vidalocal, Terunis et Gouttelette, sont les six personnages débarquant pour quatre ans, comme les six axes de travail du CSI. Leurs prénoms ont été attribués par les habitants eux-mêmes, après un post lancé sur les réseaux sociaux.
Pour les découvrir, rendez-vous sur le site Internet et les réseaux sociaux d'Ocsigène. Une version papier est également disponible au centre.
Pour rappel, Ocsigène est le CSI de cinq communes de l'Agglomération du Choletais : Saint-Léger-sous-Cholet, La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagne, et Bégrolles-en-Mauges. Il s'adresse à tous, petits et grands !

Infos :

Centre Socioculturel Intercommunal Ocsigène
18 rue de l'Anjou à Saint-Léger-sous-Cholet
Tél. : 02 41 56 26 10
https://ocsigene.centres-sociaux.fr/
Facebook : Centre Socioculturel Ocsigène
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30

Maulévrier - **Rivergaz valorise les fumiers et lisiers**

Rivergaz est le 1er site des Pays de la Loire avec hygiénisation des digestats évitant ainsi le risque de contamination d'une ferme à l'autre.

L'unité de méthanisation Rivergaz produit du biogaz grâce aux fumiers et lisiers de 29 exploitations agricoles du bassin-versant Ribou-Verdon.

Son nom pourrait laisser penser à un anglicisme, il n'en est rien. La Société par Action Simplifiée (SAS) de méthanisation Rivergaz, qui a commencé à produire du biogaz le 30 novembre dernier, tient en fait son nom de son bassin-versant: River est la contraction de Ribou et Verdon. Si l'entreprise n'injecte du gaz dans le réseau GRDF que depuis un mois et demi, son projet, lui, remonte à une dizaine d'années déjà.

Il fut pensé pour répondre à la problématique de la qualité de l'eau et, notamment, la trop forte concentration de phosphore sur le bassin-versant de Ribou-Verdon. Les effluents d'élevage étant alors mis en cause, les agriculteurs optèrent pour la méthanisation. ***« Ce procédé permet d'exporter le phosphore et surtout d'exploiter nos fumiers et lisiers***, explique Laurent Loiseau, actuel président de la SAS. ***Cela nous permet surtout de mieux fertiliser nos terres*** (puisque les fumiers reviennent plus sains, ndlr)***. La Direction départementale de protection des populations nous impose neuf mois de stockage de la matière. Cela nous évite d'en épandre pendant la période des pluies, au moment où les sols sont lessivés. »***

Ancrage local

Rivergaz a été, dès le départ, dimensionnée à la taille des 29 exploitations agricoles au capital. ***« L'idée est d'avaler tous nos fumiers »*** confirme Laurent Loiseau. Mais pas plus. Le président met ainsi en avant l'ancrage local de l'entreprise. Les exploitations se situent toutes dans un rayon d'environ 7 km. La SAS assure elle-même le transport des matières, ce qui correspond à une moyenne quotidienne de cinq trajets.

L'entreprise, qui compte cinq salariés (un responsable de site, un responsable de la maintenance, deux chauffeurs poids lourd et un apprenti) fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. 47 000 t de matières sont escomptées annuellement (50 % de fumiers et autant de lisiers), auxquelles viendront s'ajouter, en période estivale, alors que les bêtes sont au pré et que l'apport en fumiers et lisiers est moindre, des déchets de triages des céréales et du son de blé, ainsi que de la glycérine, un déchet issu de la fabrication des biocarburants. La production annuelle de biométhane estimée correspond à la consommation d'environ 1 000 logements.

Sus aux mauvaises odeurs!

Le risque de nuisances olfactives entre également dans la notion d'ancrage local. ***« Tous les bâtiments sont en air filtré. Les systèmes sont étanches et nous avons un dispositif de surveillance des odeurs »*** assure Laurent Loiseau. Celui-ci fonctionnera bientôt avec des capteurs, véritables nez électroniques, qui viendront s'ajouter… aux nez des riverains! Rivergaz a, en effet, obtenu des habitants les plus proches et de quelques autres d'un lotissement voisin, l'accord de jouer les « lanceurs d'alerte » en cas de mauvaises émanations.

Actuellement, un biofiltre fait passer toutes les ventilations du bâtiment de réception des fumiers dans un filtre de 2 m de bruyère pour y capter toutes les odeurs. La SAS maulévraise fait également partie d'un projet d'étude de la qualité de l'air des méthaniseurs de GRDF, via Air Pays de la Loire.

Le coût du projet s'élève à 10 000 000 €. L'entreprise a reçu 1 016 000 € de participation de l'Ademe, 625 000 € du Fonds européen de développement régional, 230 000 € de l'Agglomération du Choletais au titre de la Compensation collective agricole, 200 000 € de la Région Pays de la Loire et 141 945 € de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Lys-Haut-Layon - **ISTA 49 veille sur les allées des cimetières**

Ayant banni l'usage des pesticides sur tout son territoire, la commune confie l'entretien de ses neuf cimetières à une entreprise d'insertion.

La Commune de Lys-Haut-Layon a décidé de confier à l'entreprise adaptée Insertion Sociale par le Travail Adapté (ISTA) 49 l'entretien de ses neuf cimetières. Depuis le début de l'année 2021, ISTA 49 assure ainsi cette tâche dans chaque commune déléguée. ***« Nous avons abandonné l'usage des pesticides dans la commune depuis 2017. Si l'obligation du "zéro pesticide" ne concerne pas encore les cimetières, nous avons fait le choix de l'appliquer partout***, explique Raphaël Brunet, adjoint à l'Environnement. ***Delphine Renet, notre responsable des espaces verts était déjà en contact avec ISTA 49. J'ai trouvé très bien ce partenariat qui consiste à aider une entreprise qui nous aide pour l'entretien de nos cimetières. »***

Les salariés sont toujours accompagnés d'un encadrant.

Mairie de Lys-Haut-Layon

ISTA 49 lutte contre le chômage des personnes en situation de handicap à travers un emploi stable et adapté. Elle emploie 32 personnes, encadrants compris, aux espaces verts. Ces personnes déficientes mentalement ou physiquement, ont un statut de salarié ordinaire. ***« Nous nous situons entre l'entreprise ordinaire et l'ESAT*** (établissement et service d'aide par le travail), précise Fabien Ouvrard chef de l'atelier espaces verts d'ISTA 49. ***Nous avons l'habitude de travailler avec des collectivités : Angers, Saumur, Doué-la-Fontaine… C'est toujours la même équipe qui intervient, deux fois par mois dans chaque cimetière : cinq à six personnes et un encadrant. Le désherbage est fait à la binette dans les allées et à la débroussailleuse entre les tombes. »***

« Il faut accepter l'herbe »

Première année de coopération, 2021 aura été une année de rodage un peu compliquée. ***« C'est vrai qu'avec le temps pluvieux de 2021, cela n'a pas été facile d'avoir des allées toujours impeccables***, reconnaît Raphaël Brunet. ***Mais il faut aussi que les citoyens soient tolérants et qu'ils acceptent que l'herbe pousse un peu. On n'est pas obligé d'avoir que du minéral dans un cimetière. »***

Le contrat qui lie la collectivité vihiersoise à ISTA 49 a été reconduit pour cette année. L'entreprise de Saint-Barthélémy-d'Anjou doit d'ailleurs investir dans du matériel qui va faciliter l'entretien des cimetières : une herse étrille qui permet de déraciner les herbes indésirables dans les allées sans déplacer le gravier, et un désherbeur thermique à air chaud propulsé, pour travailler entre les tombes.

En plus d'ISTA 49, un groupe de bénévoles intervient également à quelques occasions, pour la Toussaint et les Rameaux par exemple, pour s'assurer que les allées des cimetières soient nettes.

Cléré-sur-Layon - La commune a modernisé son blason

La Commune a franchi un premier pas dans son projet de redynamisation de son image avec le rajeunissement de son blason.

L'ancien (à g.) et le nouveau blason

Sous l'impulsion de Serge Lefèvre, maire de Cléré-sur-Layon et conseiller délégué de l'Agglomération du Choletais à la Viticulture, la commission Communication composée de Josiane Guégnard, 1re adjointe, Matthias Choloux, Mélanie Caillaud et Charlotte Hamon, a travaillé sur la redynamisation de la communication et de l'image de la commune.

En 1991, un groupe d'habitants férus de l'histoire et du patrimoine communal, avait pris l'initiative de créer un blason, répertorié aux Archives départementales. *« Le blason existant ne représentait pas tous les atouts de la commune. Nous avons souhaité le faire évoluer, tout en gardant son origine »* explique Josiane Guégnard.

La carrière symbolisée

Sur le nouveau blason comme sur l'ancien, on retrouve la mitre, qui représente Saint-Hilaire, évêque de Poitiers au IVe siècle et fils de Saint-Francaire, qui serait né à Cléré-sur-Layon, la fontaine de Saint-Francaire, située au Mureau, dont les eaux auraient des vertus miraculeuses, l'onde pour le Layon qui traverse la commune et la grappe de raisin, symbolisant le caractère viticole de Cléré-sur-Layon.

En revanche, l'épi de blé, qui représente les cultures, seul sur le premier blason, est doublé et sur tige sur le nouveau, qui s'enrichit de deux autres symboles : une tête de bovin, car la commune ne possède pas que des agriculteurs céréaliers et viticoles et un dernier dessin symbolisant la carrière et son gisement de microdiorite et schistes quartzeux exploité depuis 2017. *« Les débats ont été animés, dans le bon sens du terme, pour dessiner ce nouveau blason*, souligne Josiane Guégnard. *Nous avons effectué beaucoup de recherches auprès des Archives départementales, notamment pour savoir comment symboliser la carrière. »*

Ce nouveau blason, qui a coûté environ 300 € HT, va apparaître sur toutes les en-têtes de courrier de la commune. *« Nous réfléchissons à d'autres usages, comme de le mettre, par exemple, sur des panneaux de sentiers de randonnée »* conclut l'élue.

Des emplois à pourvoir

- **Chargé de mission Eau potable et Assainissement (H/F) :** Cholet - CDI
- **Responsable d'atelier logistique (H/F) :** Cholet - CDI
- **Gestionnaire de paie (H/F) :** Cholet - CDD
- **Service civique (H/F) :** La Tessoualle - CDD
- **Secrétaire (H/F) :** Cholet - CDI

Les offres d'emploi sont consultables sur **www.cholet.fr** (rubrique Services en ligne)

Le Choletais
L'audace pour réussir

Cholet - Un job dating pour Adomi Facil

Adomi Facil, le service de maintien à domicile de l'Agglomération du Choletais, recherche des auxiliaires de vie et des aides à domicile. Dans ce dessein, Pôle emploi organise un job dating, ce mardi 18 janvier, de 14 h à 16 h 30, dans ses locaux.

Celles et ceux qui souhaitent donner un nouvel élan à leur carrière ou changer de voie professionnelle, vers *« un métier de sens »*, sont invités à se présenter à ce temps fort. Amélie Métairie, responsable d'activité à Adomi Facil, rappelle : *« Ces professions, c'est 90 % d'aide humaine »*. De fait, les auxiliaires de vie assistent des personnes âgées ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne et les soins d'hygiène : aide à la douche, au lever, au coucher, transferts, courses, préparation des repas, entretien de la maison, accompagnement pour les sorties… Les aides à domicile sont chargées de l'entretien du cadre de vie et de la réalisation d'actes de la vie quotidienne devenus difficiles : tâches ménagères, courses, préparation des repas, démarches administratives, etc.

Adomi Facil recrute à temps partiel (24 heures par semaine, avec possibilité de faire davantage).

Infos :

Adomi Facil
24 avenue Maudet à Cholet
Tél. : 02 72 77 22 80

Pôle emploi
24 rue du Carteron à Cholet
Tél. : 02 72 62 70 48

Cholet - #TousMobilisés avec Pôle emploi

> Mardi 11 janvier, à 8 h 30, dans les locaux de Pôle emploi à Cholet

Pôle emploi, en partenariat avec le groupe Augereau (Cholet Mouzillon poids lourds et Anjou Trucks), organise un recrutement par simulation, pour devenir mécanicien sur véhicules utilitaires et industriels en contrat de professionnalisation.

> Mardi 18 janvier, à 8 h 30, dans les locaux de Pôle emploi à Cholet

Pôle emploi, avec les agences d'emploi temporaire Adecco, Randstad et les sociétés Soreel et Cicabe, propose une présentation du parcours de formation avant recrutement pour devenir câbleurs, en sein d'entreprises choletaises. Après une information collective : exercices de recrutement par simulation.

> Mardi 18 janvier, à 14 h, dans les locaux de Pôle emploi à Cholet

Pôle emploi organise un job dating pour Adomi Facil (détails ci-contre).

Infos et inscriptions obligatoires :

Pôle emploi
24 rue du Carteron à Cholet
Tél. : 02 72 62 70 48

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

Cholet - La Journée Défense et Citoyenneté, avec le service dématérialisé majdc.fr

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. Chaque Français, dès 16 ans, doit effectuer le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à cette JDC.

La citoyenneté est une thématique qui fait partie des débats actuels sur la concertation entre le citoyen et l'État. La Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mise en œuvre par la Direction du Service National et de la Jeunesse (DSNJ), se révèle l'étape incontournable et indispensable du parcours de construction du jeune citoyen d'aujourd'hui.

C'est pourquoi, la DSNJ a créé un ensemble de services dématérialisés, intitulé « majdc.fr », permettant d'effectuer en ligne toutes les démarches en lien avec l'organisation de cette journée. Ce site est une plateforme d'échanges qui s'inscrit dans la transformation numérique des services de l'État et la modernisation de l'action publique. Il s'agit de dématérialiser les échanges de données et d'informations vis-à-vis de toutes les parties prenantes du recensement et de la JDC, via la création d'espaces clients spécifiques à chaque acteur. Sous l'égide du Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) du ministère des Armées, cet outil a reçu le prix de l'innovation au salon des Maires en novembre 2017.

De plus, la DSNJ, actrice de référence sur les questions de jeunesse depuis 2017, tant au sein du ministère des Armées qu'au niveau interministériel, est plus que jamais engagée aux côtés des armées, directions et services, dans son rôle de coordination et de mise en œuvre de l'ensemble des actions menées en faveur de la jeunesse.

La DSNJ entretient un contact direct avec les jeunes, que ce soit au cours des JDC et dans le cadre du Plan Ambition Armées-Jeunesse 2022 (PAAJ 2022).

Cholet - Rendez-vous des parents : les pleurs du bébé et du jeune enfant

Shutterstock

Chaque mois, le Point info famille organise des cafés-débats, conférences, soirées d'échanges et ateliers à l'intention des futurs parents et parents de jeunes enfants. Ce rôle entraîne bonheurs et petits soucis quotidiens, qui amènent parfois à s'interroger ou douter.

Les rendez-vous des parents permettent de se rassurer ou répondre à des questions, pendant ces temps de rencontres, libres de parole, au cours desquels chacun peut s'exprimer, partager son ressenti et ses opinions sans être jugé.

Le prochain rendez-vous concerne les pleurs du bébé et du jeune enfant. *À la naissance, le bébé pleure beaucoup car c'est son seul moyen d'expression, de communication. Mais quand ils durent dans le temps ou sont importants, ces pleurs deviennent vite source de tracas, de fatigue, voire d'exaspération. Mon enfant pleure à chaque fois que je le laisse, il ne veut pas me lâcher. Mon enfant pleure beaucoup, pourquoi ? Comment l'apaiser ? Comment m'apaiser ?* Autant de questions auxquelles répondra Claudie Denez, psychologue, qui animera la soirée, au multi-accueil Ribambelle, le mardi 18 janvier, à 20 h. Les parents des tout-petits de 0-1 an sont invités à ce groupe de parole.

Infos et inscriptions :

Point info famille
24 avenue Maudet à Cholet
Pôle social (3e étage)
Tél. : 02 72 77 22 10
info-famille@choletagglomeration.fr

AdC - Partagez vos vacances en devenant famille d'accueil

D.R.

Parce que chaque année, des enfants sont privés de vacances et de ces temps de détente, de loisirs et d'échange qui y sont associés, le Secours catholique recherche des familles d'accueil pour l'été prochain, dans le territoire de l'Agglomération du Choletais. ***« Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, contribuer à sa socialisation, promouvoir ses capacités et favoriser son autonomie, vous pouvez accueillir un enfant de 6 à 10 ans en juillet ou août prochain***, indique l'association. ***Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre ! »***

Le Secours catholique accompagnera la démarche des familles volontaires dans l'esprit qui l'anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur et la vie quotidienne de votre foyer l'été prochain, il suffit de contacter l'antenne départementale.

Infos :

Secours catholique
Tél. : 02 41 88 85 65
maineetloire@secours-catholique.org

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

Shutterstock

Portes ouvertes des collèges : le guide des visites

Le mois de janvier, s'il marque la nouvelle année, est également celui qui aide à préparer la prochaine année scolaire, grâce aux portes ouvertes proposées par les établissements scolaires. Ces moments de découverte des lieux, des équipes pédagogiques et des projets éducatifs constituent un temps fort pour les élèves, en vue de leur prochaine arrivée en 6e. Que le futur établissement scolaire de votre enfant soit déterminé en fonction de votre secteur, des options ou des dispositifs spécifiques proposés par un collège en particulier, il est important de se rendre à ces visites, qui permettent à l'actuel CM2 de se projeter avec confiance et sérénité, sur la vie de collégien qui sera, dans quelques mois, la sienne. Collège public ? Collège privé ? Voici la présentation des douze établissements de l'Agglomération du Choletais.

> Collège privé Saint-Jean à Lys-Haut-Layon/Vihiers

D.R.

En 2021-2022, l'établissement accueille **334** élèves, répartis dans **13** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> De la 6e à la 3e, chaque élève a son bureau, sa salle de cours

> Enseignement de complément LCA (Latin)

> Option découverte professionnelle en 3e

> Options sportives sports collectifs ou gymnastique en 5e et 4e

> Projets d'actions éducatives sur chaque niveau

> Voyage scolaire linguistique

> Itinéraires de découvertes

> Initiation à l'allemand en 6e

> Encadrement sur temps scolaire ou le soir pour une étude accompagnée

> Clubs et ateliers pour les élèves volontaires le midi

> Parcours spécifique en 5e : encadrés par trois enseignants et la documentaliste, les élèves proposés sur ce dispositif à l'issue du conseil d'orientation définitif du niveau 6e bénéficient d'un aménagement d'emploi du temps. Les heures de cours sont axées sur les méthodes de travail pédagogiques, l'orientation. Ces élèves bénéficient d'un suivi privilégié avec la mise en place de Programmes Personnalisés de Réussite Éducative (PPRE) et ont déjà une orientation axée vers la voie professionnelle

Horaires : cours du lundi au vendredi, de 8 h 50 à 11 h 50 ou 12 h 45 et de 14 h à 17 h. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude surveillée le lundi soir et le jeudi soir.

Inscriptions rentrée 2022 :

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur rendez-vous, en appelant le collège, par courrier, par courriel et sur le site Internet de l'établissement.

Portes ouvertes :
Vendredi 14 janvier, de 17 h 15 à 19 h 30
Samedi 15 janvier, de 9 h 30 à 12 h

***** En raison du contexte sanitaire, les visites se font sur rendez-vous (inscriptions sur le site Internet du collège) et sont limitées à un adulte accompagnant le futur collégien.

Infos :

Collège privé Saint-Jean
4 rue du Faubourg Saint-Jean
à Lys-Haut-Layon/Vihiers
Tél. : 02 41 75 81 15
secretariat@saintjeanvihiers.org
https://st-jean-vihiers.anjou.e-lyco.fr

> Collège privé Saint-Joseph au May-sur-Èvre

En 2021-2022, l'établissement accueille **305** élèves, répartis dans **12** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Attention particulière aux élèves en difficulté à travers de l'aide personnalisée et de la différenciation dans tous les niveaux

> Les 3e bénéficient d'un module d'enseignement qui permet de découvrir le monde professionnel

Horaires : cours du lundi au vendredi, de 8 h 25 à 12 h 15 et de 13 h 30 ou 13 h 55 à 16 h 55. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude du soir encadrée par le personnel d'éducation possible les lundi, mardi et jeudi, de 17 h à 18 h.

Inscriptions rentrée 2022 :

Nouveauté cette année, vous avez la possibilité de saisir votre préinscription en ligne, sur le site Internet de l'établissement. Les dossiers d'inscription sont disponibles au secrétariat à compter du lundi 17 janvier.

Portes ouvertes :
Samedi 15 janvier, de 9 h à 12 h

Infos :

Collège privé Saint-Joseph
32 rue du Général Tharreau
au May-sur-Èvre
Tél. : 02 41 63 81 19
st-joseph.le-may@wanadoo.fr
https://collegestjosephlemay.anjou.e-lyco.fr

> Collège privé Saint-Joseph à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **574** élèves, répartis dans **24** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : deux classes par niveau

> Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

> Temps différenciés à partir de 15 h 15 (deux fois par semaine)

> Accompagnement personnalisé à partir de 15 h 15 (une fois par semaine)

> Section d'excellence sportive football

> Section sportive scolaire rugby

> Classe Aménagement Choletais Culture Étude et Sport (ACCES)

Horaires : cours du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 55 et de 13 h 25 à 16 h 45. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude du soir encadrée proposée gratuitement de 17 h à 18 h le lundi, mardi et jeudi.

D.R.

Inscriptions rentrée 2022 :

Lors des portes ouvertes ou après, il vous sera possible de prendre un rendez-vous de préinscription avec le chef d'établissement. Les dossiers d'inscription vous seront remis lors du rendez-vous et seront à rendre pour le 8 avril 2022.

Portes ouvertes* :
Samedi 15 janvier, de 9 h à 12 h 30

***** En raison du contexte sanitaire, les visites se font sur rendez-vous (inscriptions sur le site Internet du collège).

Infos :

Collège privé Saint-Joseph
45 rue Alphonse Darmaillacq à Cholet
Tél. : 02 41 49 42 00
secretariat.direction@saintjoseph-cholet.fr
https://saintjoseph-cholet.anjou.e-lyco.fr

> Collège privé Jeanne d'Arc à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **583** élèves, répartis dans **20** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Classe Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS) regroupant 13 élèves

> Volonté de prendre en considération chaque jeune dans son parcours scolaire et proposer des accompagnements de l'élève en difficulté

> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement

> Accueil des élèves à haut potentiel

> Aménagement des horaires pour la pratique sportive et artistique

> Ateliers éducatifs complémentaires des temps d'enseignement tels que : arts+, golf, sport-santé, théâtre, Chœur de l'Étoile, langues+ (anglais+, espagnol+, allemand+, dès la classe de 5e)

> Stage d'élocution anglaise avec une association irlandaise durant la 1re quinzaine de juillet

> Scolarisation régulière de collégiens étrangers sur des périodes scolaires allant d'un mois à un an et scolarisation des collégiens de Jeanne d'Arc dans des établissements situés à l'étranger pour des durées identiques

Horaires : cours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 40. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude surveillée facultative et gratuite de 17 h à 18 h. Le mercredi, accueil des élèves à partir de 7 h 30 et cours de 8 h à 11 h 55. L'après-midi, association sportive facultative.

D.R.

Inscriptions rentrée 2022 :

Lors des portes ouvertes ou après, il vous sera possible de prendre un rendez-vous de préinscription avec le chef d'établissement. Les dossiers d'inscription vous seront remis lors du rendez-vous et seront à rendre au plus tard le 8 avril 2022.

Portes ouvertes* :
Samedi 22 janvier, de 9 h à 13 h

***** En raison du contexte sanitaire, les visites se font sur rendez-vous (inscriptions sur le site Internet du collège).

Infos :

Collège privé Jeanne d'Arc
19 rue de l'Étoile à Cholet
Tél. : 02 41 62 09 95
contact@jda-cholet.org
https://jdarc-cholet.anjou.e-lyco.fr

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

> Collège privé père Daniel Brottier à Maulévrier

D.R.

En 2021-2022, l'établissement accueille **455** élèves, répartis dans **16** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :
> Classe de 6e à projet : vivre le sport autrement, arts et spectacle, constructions techniques ou encore cheval, nature et ouverture au monde
> Options : football, basket, arts plastiques, culture européenne et chorale
> Dispositif 4e et 3e ambition
> Dispositif « Devoirs Faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement

Horaires : accueil des élèves à partir de 8 h 15 puis à partir de 13 h 15. Cours du lundi au vendredi, de 8 h 35 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 05. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude du soir payante de 17 h 30 à 18 h 30.

Inscriptions rentrée 2022 :
Inscriptions sur rendez-vous avec le chef d'établissement.

Portes ouvertes :
Sur rendez-vous à partir du mercredi 19 janvier

Infos :
Collège privé père Daniel Brottier
Place de la Mairie à Maulévrier
Tél. : 02 41 55 01 93
secretariat@danielorange.fr
https://brottier.anjou.e-lyco.fr

> Collège privé Notre-Dame du Bretonnais à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **612** élèves, répartis dans **23** classes.

Classes et dispositifs spécifiques
> Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), à Horaires Aménagés Danse (CHAD) et Classe à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP) en 6e et 5e
> Section sportive scolaire hockey
> Bilangue anglais-allemand
> 6e LV1 anglais
> Atelier théâtre en 6e
> Atelier arts plastiques en 5e, 4e, 3e
> Langue et culture européenne en 4e et 3e
> Chant chorale
> Accompagnement personnalisé (groupes de besoin, co-enseignement, tutorat, aide à l'élève, etc.)

Horaires : accueil des élèves de 7 h 30 à 7 h 55 et de 13 h 30 à 13 h 45 Cours du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 40 à 16 h 45. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude surveillée gratuite possible de 17 h à 18 h (30 min. ou 1 h).

D.R.

Inscriptions rentrée 2022 :
Par l'intermédiaire d'un rendez-vous avec le chef d'établissement, à partir de janvier (possibilité d'appeler le secrétariat dès maintenant pour obtenir ce rendez-vous ou lors des portes ouvertes). Le dossier d'inscription sera à rendre pour le 8 avril.

Portes ouvertes* :
Samedi 29 janvier, de 9 h à 13 h
* En raison du contexte sanitaire, les visites se font avec inscription préalable sur le site Internet du collège.

Infos :
Collège privé Notre-Dame du Bretonnais
93 rue Maindron à Cholet
Tél. : 02 41 62 30 56
secretariat.college@ndbretonnais.com
https://nd-bretonnais.anjou.e-lyco.fr

Inscription dans un collège privé :
Faire la demande directement auprès du collège et préciser ce vœu lors de la demande d'affectation.

> Collège public Joachim du Bellay à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **400** élèves, répartis dans **19** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :
> Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)
> Classe relais
> Classe orchestre (Brass band)
> Classe spectacle
> Bi-langue anglais italien
> École ouverte pendant les vacances (révisions, activités sportives, culturelles et artistiques, Prévention et Secours Civiques de niveau 1 : PSC1)
> Unité pédagogique pour élèves allophones
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée dans l'établissement
> Atelier d'éloquence
> Ateliers artistiques, culturels et sportifs en 6e
> Nombreux clubs (origami, manga, antiquité, etc.)
> Groupes cantine et végétalisation de la cour
> Mise en place d'une démarche de développement durable
> Collège labellisé établissement en démarche de développement durable (E3D)

D.R.

Horaires : accueil des élèves de 8 h 15 à 16 h 45. Cours du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 12 h 20 et de 13 h 45 à 16 h 45. Pas de cours le mercredi après-midi. Étude du soir (deux soirs par semaine).

Portes ouvertes :
Samedi 22 janvier, de 9 h à 12 h

Infos :
Collège public Joachim Du Bellay
3 square de Liré à Cholet
Tél. : 02 41 62 37 39
ce.0491675e@ac-nantes.fr
https://joachim-du-bellay.anjou.e-lyco.fr

> Collège public Georges Clemenceau à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **423** élèves, répartis dans **16** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :
> Collège labellisé E3D pour son engagement environnemental
> Parcours Avenir : visites d'entreprises, forums, stages, découverte des lycées dès la 4e
> Parcours citoyen : conseil de vie collégienne, actions citoyennes, éco-délégués, égalité filles-garçons
> Classe à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement encadré par des professeurs et assistants d'éducation, tous les jours sur des créneaux spécifiques
> E-devoirs faits : le numérique au service de la réussite des élèves (1er collège du Choletais)
> 3e avec option Citoyenneté, Défense et Sécurité Globale (CDSG) dans le cadre d'un partenariat avec le second régiment du génie d'Angers
> Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

D.R.

> Clubs et école ouverte : atelier d'écriture, club mangas, club environnement et son jardin pédagogique, démarche scientifique révision spécifiques DNB
> Anglais, allemand, espagnol, bilangue anglais/italien dès la 6e

Horaires : cours du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 05 et de 13 h 55 à 17 h 30 Pas de cours le mercredi après-midi.

Portes ouvertes :
Samedi 22 janvier, de 9 h à 12 h

Infos :
Collège public Georges Clemenceau
110 rue Porte Baron à Cholet
Tél. : 02 41 62 06 46
ce.0490022h@ac-nantes.fr
https://georges-clemenceau.anjou.e-lyco.fr

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

> Collège public Vallée du Lys à Lys-Haut-Layon/Vihiers

D.R.

En 2021-2022, l'établissement accueille **301** élèves, répartis dans **12** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Classe d'Éducation aux médias et à l'information en 6e
> Atelier cinéma en 5e et 4e
> Atelier sportif en 5e et 4e
> Atelier perfectionnement anglais en 4e et 3e
> Atelier scientifique en anglais en 3e
> Atelier découverte professionnelle en 3e
> Atelier Piano
> Chorale
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement

Horaires : accueil des élèves de 8 h 25 à 17 h 15. Cours du lundi au vendredi, de 8 h 40 à 12 h 45 et de 14 h à 17 h. Pas de cours le mercredi après-midi.

Portes ouvertes :
Samedi 22 janvier, de 9 h à 12 h 30

Infos :

Collège public Vallée du Lys
Rue des Courtils à Lys-Haut-Layon/Vihiers
Tél. : 02 41 75 81 31
ce.0491707p@ac-nantes.fr
https://vallee-du-lys.anjou.e-lyco.fr

> Collège public Colbert à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **431** élèves, répartis dans **17** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Bilangue anglais-allemand
> Atelier théâtre
> Ouverture culturelle et internationale (spectacles de danse et théâtre, projets interdisciplinaires, séjours linguistiques, découverte du patrimoine)
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement
> École ouverte (le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires)
> Activités variées pendant la pause méridienne (clubs, ludothèque, foyer des élèves, activités sportives…)

Horaires : accueil des élèves à partir de 7 h 45 jusqu'à 16 h 45 et le mercredi à partir de 7 h 30 jusqu'à 12 h. Cours du lundi au vendredi, de 8 h 20 à 12 h 20 et de 13 h 45 à 16 h 45. Pas de cours le mercredi après-midi. Créneaux de permanences surveillées tout au long de la journée.

D.R.

Portes ouvertes :
Samedi 29 janvier, de 9 h à 12 h 30

Infos :

Collège public Colbert
63 rue du Devau à Cholet
Tél. : 02 41 58 35 42
ce.0491025y@ac-nantes.fr
https://colbert.anjou.e-lyco.fr

> Collège public Trémolières à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **550** élèves, répartis dans **23** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) : une classe par niveau
> Deux Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) pour 24 élèves
> Section sportive scolaire basket-ball
> Bilangue anglais italien
> Langue et culture européenne en 4e et 3e
> Formation secourisme tous niveaux (gestes qui sauvent, PSC1, SST)
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement
> Nombreux clubs et activités le midi (théâtre, cinéma, activités sportives, origami, lecture, sciences, bricolage…)

Horaires : accueil des élèves de 7 h 30 à 18 h, 12 h le mercredi. Cours du lundi au vendredi, de 7 h 58 à 12 h 02 et de 13 h 30 à 16 h 32. Pas de cours le mercredi après-midi.

Portes ouvertes :
Samedi 22 janvier, de 9 h à 12 h

Infos :

Collège public Trémolières
18 rue de Chenonceaux à Cholet
Tél. : 02 41 65 08 50
ce.0491859e@ac-nantes.fr
https://tremolieres.anjou.e-lyco.fr

> Collège public République à Cholet

En 2021-2022, l'établissement accueille **430** élèves, répartis dans **16** classes.

Classes et dispositifs spécifiques :

> Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM), à Horaires Aménagés Danse (CHAD) et Classe de 6e à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP)
> Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)
> Dispositif « Devoirs faits » : temps d'étude accompagnée au sein de l'établissement
> Label Euroscol

Horaires : accueil des élèves de 8 h à 8 h 25 et de 13 h 20 à 13 h 25. Cours du lundi au vendredi, de 8 h 28 à 12 h 25 et de 13 h 28 à 17 h. Pas de cours le mercredi après-midi.

D.R.

Portes ouvertes :
Samedi 29 janvier, de 9 h à 12 h

Infos :

Collège public République
6 place de la République à Cholet
Tél. : 02 41 62 31 62
ce.0491026z@ac-nantes.fr
https://republique.anjou.e-lyco.fr

Inscription dans un collège public :

Dès lors que le conseil de cycle 3 de l'école s'est exprimé favorablement pour une entrée en 6e, votre enfant dispose d'une place dans le collège correspondant au secteur de votre domicile (https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/colleges-et-education/sectorisation-colleges). Un dossier d'inscription est alors donné à votre enfant par le collège d'affectation. On vous demandera de choisir son régime (internat, demi-pension, externat), la première langue étrangère, si vous désirez lui faire suivre un enseignement facultatif. Le collège vous précisera les modalités de dépôt du dossier. Une inscription en ligne est possible, accessible via teleservices.education.gouv.fr (se connecter avec votre compte EduConnect ou avec FranceConnect). Si vous souhaitez que votre enfant soit admis dans un collège public différent de celui de votre secteur, vous devez, avant de l'inscrire, faire une demande de dérogation à la Direction académique des services de l'éducation nationale. Votre demande pourra être acceptée si l'établissement souhaité dispose de la capacité d'accueil suffisante.

Passage privé-public

Vous devez inscrire votre enfant dans le collège public de votre secteur, d'après la carte scolaire de Maine-et-Loire. Vous devrez notamment fournir la décision du conseil des maîtres ou du conseil de classe de l'établissement où il était inscrit.

Changement de domicile

Adressez-vous au service de la scolarité du rectorat de l'académie. Si vous changez d'académie, vous devez prévenir le service de la scolarité du rectorat de l'académie où votre enfant était scolarisé.

Infos :

Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN)
www.ia49.ac-nantes.fr
Tél. : 02 41 74 35 35
ce.ia49@ac-nantes.fr

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

Découverte d'un métier

Cholet - L'orthoptiste explore, réadapte, rééduque… les yeux

Attirée par la rareté de la profession à ses débuts, Véronique Capart défend aujourd'hui pleinement son métier d'orthoptiste !

S. h. : En quoi consiste votre métier ?
Véronique Capart : L'orthoptie était peu connue voilà 20 ans. Pourtant, l'orthoptiste est désormais un acteur incontournable de la filière visuelle de santé, car la profession s'est adaptée. Depuis l'origine du métier, les orthoptistes prennent en charge les patients atteints de troubles oculomoteurs, dont nous sommes spécialistes. C'est l'origine du mot : « ortho » et « opsis » signifiant littéralement, en grec, les « yeux droits ». Aujourd'hui, l'orthoptiste pratique différents actes.
Nous explorons les maladies de l'œil, en collaboration avec les ophtalmologistes pour le dépistage et le suivi des maladies, en particulier les maladies chroniques comme la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA), le glaucome, le diabète, etc. Cette collaboration permet de faire face à l'augmentation des besoins, en particulier grâce à de nouvelles organisations de travail avec le déploiement de la télémédecine et de protocoles de coopération interprofessionnels.
Nous pratiquons la réadaptation au handicap, pour permettre à un patient en situation de malvoyance ou de déficit visuel sévère d'apprendre à utiliser ses capacités restantes, pour la lecture, l'écriture, les déplacements, pour rester autonome en somme.
Nous appartenons au corps des rééducateurs également, par exemple de l'amblyopie (défaut de développement de la fonction visuelle d'un œil sans cause organique, mais le plus souvent dû à un strabisme ou un défaut optique important) chez l'enfant. Un enfant non soigné à temps d'une amblyopie sévère sera, demain, un adulte borgne fonctionnel. Le dépistage des troubles visuels chez l'enfant est donc un enjeu de santé publique.
On pratique également, chez l'adulte, la rééducation des asthénopies, qui correspondent à des fatigues visuelles en lien avec un défaut de convergence des yeux, quand ce n'est pas dû à une correction optique mal adaptée. Ces symptômes sont de plus en plus fréquents, en raison de l'utilisation accrue de l'activité visuelle de près et de la multiplication des écrans.
Nous sommes aussi experts en réfraction : les examens de vue. On peut consulter un orthoptiste, à condition d'avoir consulté un ophtalmologiste dans un délai de trois à cinq ans, pour faire contrôler sa vue et adapter la correction optique. Cette activité est de plus en plus importante au vu des délais chez les ophtalmologistes aujourd'hui.

S. h. : Qu'est-ce qui vous anime ?
V. C. : Comme chaque professionnel de santé, j'ai le désir de prendre soin de la population. Je partage les mêmes valeurs humaines d'altérité, de bienveillance et de solidarité, et des valeurs professionnelles : la protection des patients, la personnalisation des soins, etc. Dans ce métier pour lequel il faut apprécier le changement également, car il s'adapte sans cesse aux outils, aux connaissances et au contexte démographique, la communication avec les patients est mon vrai moteur. Informer, c'est donner une chance de guérison ou d'amélioration. Quand un enfant revient en consultation avec le sourire, même après avoir eu des gouttes dans les yeux ou supporté un pansement pour cacher un œil, je suis satisfaite !

S. h. : Quel cursus faut-il suivre pour devenir orthoptiste ?
V. C. : Il n'existe qu'une formation, pour décrocher la certification de capacité d'orthoptie, dispensée dans 15 écoles en France, au sein de dix Unités de Formation et de Recherche (UFR) de médecine. La formation, qui dure trois ans, se fait en alternance : théorie en fac de médecine, pratique dans un centre hospitalier universitaire ou en cabinet. On peut poursuivre avec un master ou un doctorat ensuite. 60 % des professionnels travaillent en cabinet et les autres en centre hospitalier, en centre de rééducation, etc.

Association de la semaine

Cholet et Lys-Haut-Layon/Vihiers - Remmedia 49 accompagne les diabétiques

L'association propose des ateliers divers dans tout le Maine-et-Loire, et notamment à Cholet et Lys-Haut-Layon/Vihiers.

L'association Remmedia 49 (réseau d'accompagnement des maladies métaboliques et du diabète) s'adresse aux personnes diabétiques de type 2 ou présentant des risques de le devenir, en raison de surpoids, d'hyperlipidémie (excès de graisse dans le sang), de stéatose (graisse dans le foie) ou d'apnée du sommeil. ***« L'objectif est d'accompagner ces personnes dans la modification durable de leur style de vie, en proposant, gratuitement, des entretiens individuels à l'année et des ateliers collectifs variés, animés par une équipe pluridisciplinaire, composée de diététiciens, podologue, diabétologue, sexothérapeute, dentiste, professeur d'activités physiques adaptées, etc. »*** explique Nathalie Hauw, coordinatrice administrative de l'association. Ainsi, les adhérents peuvent mieux comprendre la maladie et ses traitements, prévenir d'éventuelles complications, se renseigner sur l'alimentation et l'activité physique, apprendre à gérer le stress et les émotions, et échanger lors de groupes de paroles. Implantée dans tout le département, Remmedia 49 interviendra très bientôt dans différentes structures du Choletais et du Vihiersois pour de nouvelles réunions d'éducation thérapeutique accessibles à tous les adhérents (adhésion gratuite).

Les prochains ateliers

> À Cholet
• lundi 17 janvier, de 14 h à 15 h 30 : atelier diététique « la perte de poids », animé par Solène Baufreton, diététicienne
• vendredi 4 février, de 10 h à 12 h : atelier cuisine (participation demandée de 3 €), animé par Solène Baufreton, diététicienne
• mercredi 23 février, de 17 h 30 à 19 h : atelier « l'insuline », animé par Cécile Authier, infirmière
• lundi 21 mars, de 15 h à 16 h 30 : atelier diététique « les sucres et notions d'index glycémiques », animé par Solène Baufreton, diététicienne

Remmedia 49

• lundi 25 avril, de 14 h à 16 h : atelier cuisine (participation demandée de 3 €), animé par Solène Baufreton, diététicienne

> À Lys-Haut-Layon/Vihiers
• lundi 24 janvier, de 14 h à 15 h 30 : atelier diététique « perte de poids », animé par Émeline Birot, diététicienne
• mardi 1er mars, de 15 h à 16 h 30, atelier diététique « décrypter les étiquettes » animé par Émeline Birot, diététicienne
• mercredi 27 avril, de 17 h 30 à 19 h, atelier « hypoglycémie/hyperglycémie », animé par Cécile Authier, infirmière

Infos et inscriptions obligatoires :
Remmedia 49
Tél. : 02 41 44 05 38
contact@remmedia49.fr
www.remmedia49.fr

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

AdC - La LPO vous informe : les refuges

Crédit photos : LPO Mauges

Vulcain

Caloptérix éclatant

Lézard des murailles

Souci

Robert-le-Diable

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Mauges livre un nouvel épisode de sa série consacrée à la nature qui nous entoure.

Un refuge LPO, c'est une zone de tranquillité permettant d'aider au maintien ou au développement de la faune et de la flore sauvages, et non une structure d'accueil des animaux domestiques abandonnés ou d'oiseaux blessés. Il s'agit d'un lieu privé ou public qui n'utilise pas de produits chimiques et favorise la biodiversité. Ce peut être un jardin, petit ou grand, un balcon, un parc public ou un établissement. Par exemple, dans le Maine-et-Loire, le château d'Angers est classé refuge LPO, comme le Bioparc de Doué-la-Fontaine. À Cholet, on peut citer le lycée Renaudeau.
La LPO Mauges vous glisse quelques conseils pour créer un refuge au sein de votre jardin.

Quelle biodiversité au jardin ?

Les pollinisateurs :

abeilles, guêpes, bourdons, syrphes, papillons et sphinx

Il convient de penser, d'abord, à leur nourriture : les fleurs. Il faut planter des espèces locales qui seront adaptées à votre terrain. Évitez les espèces horticoles qui ont peu de nectar pour nourrir les insectes. Laissez un roncier dans un coin, il sera particulièrement apprécié et vous donnera des fruits. Quelques orties permettront aux papillons de pondre. Ensuite, les pollinisateurs ont besoin d'un logement. Il suffit de quelques morceaux de bois percés de trous de différentes tailles, quelques tiges creuses, des briques ou des parpaings cassés pour leur créer un habitat. Si vous préférez, vous pouvez installer un hôtel à insectes.

Les autres insectes

Gardez un coin du jardin « en liberté », sans trop d'interventions humaines, où la vie s'installe. Les insectes sont des auxiliaires du potager, mais même sans potager, ils sont indispensables. En effet, ils servent de nourriture à de nombreux animaux. Il convient donc de bannir les insecticides et tout ce petit monde trouvera son équilibre.

Les autres animaux

Pour que le hérisson s'installe dans votre refuge, il est nécessaire d'aménager une ouverture dans le grillage de votre jardin. Vous pouvez y laisser des branches et des feuilles au sol pour qu'il dorme pendant la journée. Placez-les, de préférence, le long d'une haie, d'un mur ou d'un grillage.
Les vers de terre trouveront leur nourriture dans le compost, qui peut être fait en pleine terre, dans un coin du jardin.
Pour les lézards, vous pouvez laisser au soleil des tuiles au sol ou un tas de grosses pierres. Ils aimeront l'effet bouillotte.
Si vous disposez de suffisamment de place, vous pouvez aménager un point d'eau, même petit, avec des plantes et non des poissons. Des grenouilles, des libellules et des insectes aquatiques y éliront alors domicile. Et ne vous inquiétez pas, ils s'occuperont des moustiques !
Vous pouvez installer un gîte à chauves-souris. Comme vous aurez des insectes, elles seront attirées puisqu'elles auront de quoi manger.
Si vous avez un arbre ou que vous en plantez un, il ne faut pas tondre au pied. Les champignons pourront pousser puisqu'ils échangent beaucoup avec les arbres, dans le sol. Et leur chapeau est un aliment apprécié.

Les oiseaux

(les refuges LPO s'appelaient auparavant « jardins d'oiseaux »)

Pour les oiseaux, il est essentiel de leur proposer une baignoire, été comme hiver. Les oiseaux ont besoin de prendre des bains réguliers pour l'étanchéité de leurs plumes. Et quel bonheur de les voir s'asperger. Afin de la concevoir, il faut un récipient peu profond et changer l'eau régulièrement. Pour le logement, vous pouvez installer des nichoirs. Il en existe différents types selon les espèces. Concernant la nourriture, il faut privilégier des arbustes à graines et laisser pousser les « mauvaises herbes », qui, en fait, n'en sont pas, puisqu'elles sont pleines de graines très nourrissantes. L'hiver, quand il y a moins à manger dans la nature, vous pouvez leur apporter un complément. Vous verrez alors venir des mésanges bleues, charbonnières ou à longue queue, des verdiers, des rouges-gorges, des pinsons des arbres, des chardonnerets. Les graines de tournesol bio sont appréciées par toutes les espèces et les mésanges raffolent des cacahuètes (non grillées non salées). Il vaut mieux suspendre les points de nourriture pour les rendre inaccessibles aux chats du quartier. Pour résister à une nuit froide, les boules de graisse sont les bienvenues. Si vous installez des mangeoires pour les passereaux, il faut éviter de stopper le nourrissage au cours de l'hiver. Habitués à cette source de nourriture, les oiseaux dépenseront plus d'énergie à la recherche de nouveaux sites d'alimentation. Pour les balcons, la végétation sera en pot, accompagnée d'un point d'eau et de nourrissage, mais l'intérêt restera le même.
Le but est de laisser la nature s'installer. Vous devez laisser une place à toutes les espèces et il va se créer un équilibre. Votre jardin ou balcon sera vivant, et deviendra alors un refuge LPO. En France, ce sont 36 000 terrains qui sont classés Refuges LPO, représentant 48 000 hectares. Le Choletais compte 27 refuges. Toutes les démarches à suivre pour intégrer le réseau de refuges sont disponibles sur www.lpo.fr.

LPO Mauges

Infos :

mauges-nature.blogspot.com
lpomauges@gmail.com

La Séguinière - Saint-Léger-sous-Cholet - La liaison douce arborée par les enfants

Le jeudi 9 décembre dernier, des élèves de La Séguinière et de Saint-Léger-sous-Cholet ont planté des végétaux sur la liaison douce reliant les deux communes.

Mairie de La Séguinière

Les élèves de La Séguinière et de Saint-Léger-sous-Cholet se font la main verte, en participant à la plantation d'arbres sur le nouvel aménagement.

À l'initiative de la Municipalité de La Séguinière, qui a travaillé en collaboration avec celle de Saint-Léger-sous-Cholet, une liaison douce invite les promeneurs à rejoindre les deux communes, de façon sécurisée et sans passer par la zone industrielle, qu'ils soient à pied ou à vélo. De La Séguinière, ce chemin s'emprunte depuis le giratoire de la Bergerie, pour aller jusqu'au pont situé sous la 2x2 voies Cholet-Beaupréau, près de l'entreprise Modema, à Saint-Léger-sous-Cholet, en empruntant le chemin des Rambouillères, jusqu'à la ZI des Grands Bois. Celle liaison s'étend sur une distance de 3 800 m, dont 610 m pour la nouvelle partie du sentier.

Sensibilsation des plus jeunes

43 élèves de la classe de CE1 de l'école privée Notre-Dame de La Séguinière et ceux de la classe de grande section-CP de l'école publique des Bois de Saint-Léger-sous-Cholet ont participé, encadrés par quelques élus, bénévoles, employés communaux, et professeures des écoles, à l'aménagement de la liaison douce. Ils ont ainsi mis en terre 230 plants et 14 essences différents, dont les espèces suivantes : érable champêtre, charme commun, peuplier noir, merisier, prunellier, chêne pubescent, chêne tauzin et sureau noir. *« Nous nous sommes attachés, autant que possible, à choisir des espèces locales. Il était important pour nous d'associer les plus jeunes à cet aménagement, pour les sensibiliser et les impliquer dans cette démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le volet environnemental du parcours écocitoyen, en ce qui concerne les élèves de notre commune. Ils ont beaucoup apprécié ce moment ludique, qui leur a permis de planter des arbres qui grandiront en même temps qu'eux »* détaille Julie Barreau, adjointe à l'Environnement, au Cadre de vie et au Sport à La Séguinière. Il ne reste donc plus qu'à laisser cette végétation se développer et progressivement orner le sentier, tout en dissimulant l'axe routier.

La préservation de l'arbre récompensée

Notons également que la commune de La Séguinière maintient sa 2e fleur au concours des villes et villages fleuris. *« Dans son rapport, le jury a été sensible à ce travail avec les enfants et à la place essentielle de l'arbre dans la stratégie environnementale portée par l'équipe municipale »* souligne l'élue.

Maulévrier - Le potager Colbert de nouveau titré pour sa beauté

SNHF/CNJP 2021

Mickaël Vincent, Dominique Popihn, Maxime Vincent, Éric Hamon et Marie-Emmanuelle Chouanne (de d. à g.) sont allés chercher leur prix.

Cinq ans après sa première distinction, le potager du château Colbert vient, une nouvelle fois, d'être récompensé au concours national des jardins potagers.

Créé en 2001 par la Société nationale d'horticulture de France, le concours national des jardins potagers récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage et de l'esthétisme du jardin. Ce fut le cas du potager Colbert en 2016, reconnu comme le plus beau jardin potager privatif dans un environnement paysager.

Cette année, Dominique Popihn, propriétaire du château Colbert et du potager attenant et Mickaël Vincent, chef jardinier, se sont réinscrits au concours. Ils ne pouvaient le faire plus tôt, le grand prix étant valable cinq ans. Bien leur en a pris puisque le potager maulévrais a de nouveau été récompensé du grand prix dans sa catégorie, réalisant ainsi un doublé, le seul depuis le lancement du concours.

Alors, en cinq ans, qu'est-ce qui a changé dans ce potager de 8 000 m², recréé à l'identique de celui qui, en 1810, bordait déjà le château ? Presque rien, en fait. Celui-ci a naturellement trouvé une certaine maturité, à l'image des buis bordant les carrés de culture, *« à hauteur finale »* précise Maxime Vincent, jardinier. *« Toute la structure de base a bien profité »* confirme-t-il.

« Les mots manquent »

« Il ressort l'impression d'une amélioration par rapport à 2016, avec plus de maturité, plus de fluidité, estime le jury du concours, qui est passé à Maulévrier le 23 juillet dernier. *Les mots manquent pour traduire notre ressenti au spectacle impressionnant de l'ensemble que l'on découvre du haut de l'escalier menant au potager. Harmonie, calme, perfection… Tout coule sereinement comme la source qui irrigue une grande partie du potager et le traverse sur toute sa longueur. »* Le jury a particulièrement apprécié la collection de légumes anciens, le grand nombre d'espèces et de variétés, les canaux et la gestion de l'eau, l'univers réservé aux écoles, la complicité évidente et fructueuse entre les propriétaires, le chef jardinier et le chef de cuisine, qui se communique à l'ensemble du personnel et qui crée une ambiance propice et sereine.

Mickaël Vincent accueille en effet régulièrement des groupes, scolaires et autres, pour leur expliquer son travail et leur faire partager sa passion. De passion, il en est également question entre lui et Jean-Yves Massonet, le chef cuisinier du restaurant du château, pour composer, ensemble, les carrés du potager. *« Il faut qu'il puisse faire une carte derrière »* souligne Maxime Vincent. Une carte qui, sans aucun doute, va sublimer légumes et fleurs comestibles dans l'assiette.

Cholet - **Loïc Lantoine au théâtre Saint-Louis**

Bruno Belleudy

Loïc Lantoine et le Very Big Experimental Toubifri Orchestra (VBETO) proposent un vrai beau concert-spectacle déjanté, puissant et poétique, ce vendredi 14 janvier, à 20 h 30, au théâtre Saint-Louis.

Déjà un sacré bout de temps que le loustic Lantoine fait tanguer la langue, chavirer la rime et culbuter les strophes. Mais fi des références et des comparaisons, il est unique, Loïc. Lui qui, au tout début, se voyait en humble parolier dans l'ombre d'un Allain Leprest est devenu une sorte de troubadour trublion, de cascadeur du quatrain, de rude chameau chamanique capable d'émouvoir en rugissant, de rougir en se mouvant et de chambouler son public plus sûrement qu'un grand huit dans un parc d'attractions. Il est des rencontres qui se font dans la douceur, d'autres qui produisent des étincelles. Et là, quand le jazz tonitruant des 18 musiciens du Very Big Experimental Toubifri Orchestra percute la voix rocailleuse et vibrante du chanteur-poète Loïc Lantoine, ce ne sont plus des étincelles mais un véritable feu d'artifice !

Infos :

Théâtre Saint-Louis
Rue Jean Vilar à Cholet
Tél. : 02 72 77 24 24
info-theatre@choletagglomeration.fr
Facebook : theatresaintlouischolet

Réservations :

billetterie.cholet.fr
Billetterie ouverte le mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30, le mer., le jeu. et le ven., de 14 h à 18 h 30

Tarifs : 18 € normal, 16 € réduit, 10 € abonné AdC, 9 € très réduit, 7 € abonné très réduit et jeune

Lys-Haut-Layon/Nueil-sur-Layon - ***Bienvenue dans l'immeuble*** **des Baladins du Layon**

Les Baladins du Layon, la troupe théâtrale de Nueil-sur-Layon, commune déléguée de Lys-Haut-Layon, s'apprêtent à remonter sur scène, pour jouer une comédie en trois actes d'Yvon Taburet : ***Bienvenue dans l'immeuble***.

Transportant meubles et cartons, la famille Mercier emménage. Au cours de son installation, elle va être perturbée par l'arrivée intempestive d'un certain nombre de voisins. C'est ainsi qu'elle ne tardera pas à faire connaissance avec Mémère, souvent imprévisible du fait de son Alzheimer, Mlle Laroche, professeur de musique, conciliatrice prêchant l'harmonie et la bonne mesure, Gautier de Courcelles, jeune homme de bonne famille, constamment harcelé par Roxane de la Buzardière, sa fiancée hystérique, sans oublier Jérémy Fassol, l'infatigable représentant dragueur, toujours prêt à se faufiler par le trou de la serrure pour pouvoir faire la promotion de ses articles. Cette situation, déjà bien effervescente, va devenir carrément explosive lorsque Roxane va découvrir que Gautier n'est pas du tout insensible au charme de Brigitte, la fille Mercier.

Bienvenue dans l'immeuble est une comédie bouillonnante, rythmée à cent à l'heure. Les dialogues et les situations mettant en valeur les caractères très contrastés des personnages provoqueront des cascades de rire et permettront aux acteurs d'évoluer aussi bien sur scène que dans la salle.

Les représentations auront lieu à la salle du théâtre Saint-Charles, les samedis 15, 22, 29 janvier, 5 et 12 février à 20 h 30, les dimanches 16, 23, 30 janvier et 13 février à 14 h 30 et le vendredi 4 février à 20 h 30. La première séance sera jouée au profit de l'association Loisirs pluriel.

Infos et réservations :

Tél. : 06 20 07 94 02 ou 02 41 59 57 07

Tarifs : 7 € adulte
4 € moins de 12 ans

Le May-sur-Èvre - ***Paprika,*** **par l'Espace Del Mayor**

Toute la troupe Espace Del Mayor est impatiente de présenter sa nouvelle pièce, ***Paprika***, une comédie de Pierre Palmade.

Eva n'est pas tout à fait la mère dont on pourrait rêver. Meneuse de revue dans un cabaret de Pigalle, elle mène une vie très libre où chaque soirée est une fête. C'est une grande séductrice qui enchaîne les amants, de préférence jeunes et bien bâtis. Alors, quand un beau matin, un jeune homme frappe à sa porte et se présente comme son fils, il lui vient une idée saugrenue pour gagner du temps : se faire passer pour la femme de ménage, qui serait prénommée Paprika. Dupe de ce subterfuge, Luc, le jeune homme en question, commence une drôle de collocation avec Paprika et tout le petit monde qui gravite autour d'elle : son amie stripteaseuse, son concierge amoureux et son nouvel amant, pompier de sa fonction.

Les représentations seront jouées à l'espace culturel Léopold Sédar Senghor, les samedis 15, 22, 29 janvier à 20 h 30, les dimanches 16, 23, 30 janvier à 15 h, le mercredi 19 janvier à 20 h 30 et les

vendredis 21 et 28 janvier à 20 h 30.

L'ensemble des recettes des représentations du premier week-end sera reversé à l'association Leucémie Espoir 49.

Infos et réservations :

Tél. : 07 82 36 19 62
ou à l'espace culturel Léopod Sédar Senghor les mer. 12 et 19 jan., de 18 h à 19 h et le sam. 15 jan., de 10 h à 12 h

Cholet - ***J'(ohn) imagine*** **au Jardin de Verre**

J'(ohn) imagine, par la compagnie Trodidro, est une pièce de théâtre musical à voir ce mardi 18 janvier, à 20 h, au Jardin de Verre.

Cette création explore le thème de l'authenticité de l'artiste à travers un duo réunissant un acteur-chanteur et un musicien-auteur-interprète.

Deux personnages, que rien ne disposait à se rencontrer, vont être amenés à revisiter leurs choix professionnels et artistiques en se confrontant à l'œuvre et la vie de John Lennon.

Le premier, sexagénaire et à un tournant de sa vie, plonge dans son passé de fan à la recherche d'éclaircissements. Le second, compositeur de chansons actuelles, retrouve soudain l'écho du questionnement de Lennon dans son propre tiraillement entre la commercialisation de sa musique et l'honnêteté artistique.

John Lennon, Paul McCartney et Yoko Ono, tout comme leurs chansons, s'empareront des deux personnages, de leurs corps ou de leurs voix, pour aider à résoudre leurs dilemmes.

Luca Lomazzi

Infos :

Jardin de Verre
13 boulevard Gustave Richard à Cholet
Tél. : 02 41 65 13 58
www.jardindeverre.fr

Tarifs :

15 € plein,
11 € abonné, 7 € jeune, 31 € famille

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

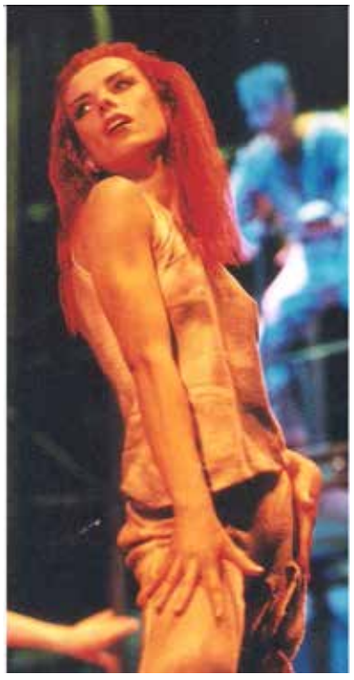

Nuits Blanches

Cholet - Stages de comédie musicale

Nuits Blanches, compagnie spécialisée dans le théâtre musical, propose deux stages d'initiation et d'approfondissement à la comédie musicale.

Vous souhaitez découvrir la comédie musicale de l'intérieur, raconter une histoire en chantant dans la peau de personnages, en jouant la comédie, en évoluant dans l'espace scénique, en groupe ou en solo ? Un stage de comédie musicale proposé par Nuits Blanches et animé par Karine Forcier, Pascal Sévère et Thierry Jamard, responsable artistique, aura lieu le dimanche 30 janvier prochain, de 10 h à 17 h, au conservatoire de Cholet, salle Bernstein.

Ce premier stage, ouvert à tous les adultes, a pour but de faire du théâtre musical et d'aller vers un chant avant tout expressif, qui porte des émotions.

Après un échauffement, les participants apprendront ensemble deux courtes mélodies, accompagnés du piano. Ces chants seront ensuite travaillés dans l'interprétation, puis la mise en scène. Viendra ensuite un moment de coaching vocal par petits groupes, suivi d'un bref travail de texte et théâtral, puis la mise en scène.

Cette réalisation sera centrée sur le groupe, la cohésion, l'expression, la synchronisation et le plaisir, avec des mouvements accessibles à tous, pour donner l'impact d'un groupe portant une histoire et des émotions.

Il sera possible de chanter uniquement dans le chœur pour ceux qui le souhaitent ou d'incarner des parties solistes, ou même de danser.

Le second stage se tiendra le dimanche 13 mars, aux mêmes lieu et horaires.

S'inscrire à ces stages est une étape permettant de s'initier au monde de la comédie musicale, de prendre de l'expérience et de rentrer ensuite avec plus d'assurance et de passion dans le projet de nouvelle comédie musicale de Thierry Jamard, intitulée ***Les Corsaires***. Ce nouveau spectacle sera ouvert aux comédiens et chanteurs amateurs motivés, ayant pratiqué dans une troupe de théâtre, à l'intérieur d'une chorale, ou seuls.

Infos :

vienna34@orange.fr
Instagram : thierry.jamard

Tarif :

30 € la journée de stage
et 10 € de cotisation à Nuits Blanches
(valable jusqu'à septembre prochain)

Cholet - Le Puy-Saint-Bonnet - Anim'Sports vacances d'hiver : voici l'heure des inscriptions

Mathilde Richard

Bientôt les vacances d'hiver ? Bientôt Anim'Sports vacances alors ! Du lundi 7 au vendredi 18 février, les enfants habitant Cholet et Le Puy-Saint-Bonnet, nés entre 2011 et 2017, pourront participer aux séances d'initiation et de découverte de différentes activités physiques et sportives proposées par le service des Sports de la Ville.

Ainsi, les éducateurs assureront l'encadrement pendant la première semaine, lors de matinées complètes dédiées à différentes disciplines. Ils donneront rendez-vous à tous les enfants de 9 h 30 à 12 h, sur un lieu unique, le complexe Joachim du Bellay, avec un programme différent pour chaque tranche d'âge : parcours de motricité, jeux d'adresse ou de cibles pour les 4-5 ans, Parkour, boxe éducative ou ateliers d'équilibre pour les 6-7 ans, roller, escrime artistique ou volley-ball pour les 8-10 ans… et bien d'autres !

La seconde semaine, ce sont les éducateurs des clubs partenaires qui prendront le relais, sur différents sites, selon les activités : cirque, badminton, judo, tennis de table, patinage, etc.

Les inscriptions sont ouvertes de ce jeudi 13 au mercredi 26 janvier, minuit, via le site monespacecitoyen.cholet.fr. Il convient de veiller à bien compléter l'inscription par une ou plusieurs réservations de séances. Pour les familles qui n'ont pas encore d'espace personnel, un guide consultable sur monespacecitoyen.cholet.fr, dans la rubrique Infos pratiques, indique les différentes étapes à suivre.

Infos :

Service des Sports
Tél. : 02 72 77 23 62
Programme complet sur cholet.fr
Tarifs : 5 € la matinée
du lundi 7 au vendredi 11 février
2,50 € la séance
du lundi 14 au vendredi 18 février

ENSEMBLE DANS L'ACTION

Evan Boureau
Union Cholet judo aïkido 49

Direction de la Communication - Ville de Cholet

À 17 ans, Evan Boureau est licencié à l'UCJA 49. Il pratique le judo dans la catégorie junior moins de 55 kg.

Comment avez-vous découvert ce sport ?
J'ai été initié par mes parents, lors d'une séance découverte au club de Saint-Pierre-Montlimart. Je n'ai toujours connu que le judo.

Depuis quand le pratiquez-vous ?
J'ai commencé à 4 ans.

Combien de temps y consacrez-vous par semaine ?
Jusqu'à l'âge de 10 ans, j'avais deux entraînements par semaine. Après, on passe aux compétitions départementales et régionales. Dès que j'ai été minime, je voulais vraiment en faire plus. J'allais aussi aux stages départementaux et régionaux. À côté, je faisais du renforcement musculaire et de la course à pied. À 15 ans, j'ai intégré le pôle espoirs de Nantes, avec 15 h d'entraînement par semaine. Et en plus, j'ai les entraînements du club au dojo.

Quelles sont, selon vous, les aptitudes requises pour cette discipline ?
Il faut être complet, avoir de la force, de la souplesse, du cardio et du mental. Il faut aimer se faire mal, aussi.

Avez-vous un modèle ?
J'en ai deux : le Coréen Changrim An et le Japonais Shoei Ono.

Quels sont vos objectifs ?
J'aimerais bien participer aux championnats de France junior et à une coupe d'Europe. J'aimerais aussi faire un podium aux France 2e division senior. J'ai également le projet de faire partie de l'encadrement des JO 2024.

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

Histoire des mairies : La Tessoualle

À l'occasion d'une reconstitution d'un crime en août 1906, cette carte postale (oblitérée le 21 janvier 1907) confirme l'emplacement de la mairie, rue de la Mercerie, avec sa légende : La rue de la Mairie pendant une descente de justice.

Construite en 1860, également par l'architecte Follenfant, la salle d'asile, sorte de maternelle de l'époque, a hébergé la mairie pendant une cinquantaine d'années (de 1893 à la Seconde Guerre mondiale).

L'actuelle mairie de La Tessoualle a été reconstruite en 1966, à l'emplacement d'une mairie-école qui datait de 1846.

À travers cette rubrique, nous retraçons l'histoire de chaque mairie de l'Agglomération du Choletais. Épisode 29/35.

Avant la Révolution, le syndic de la paroisse se réunissait à La Tessoualle sous une galerie alors accolée à l'église. On y prenait en public les décisions importantes pour la vie de la paroisse et c'est là qu'ont été rédigés et signés, le 5 mars 1889, les articles du cahier de doléances des Tessouallais. Puis, La Tessoualle est devenue une commune. Au début du XIX[e] siècle, les élus tiennent d'abord leur réunion dans une « chambre », et ce n'est qu'en 1831 qu'il est question d'une « maison commune ». On y a notamment stocké les 51 fusils et un sabre de cavalerie ramassés par le maire Jean-Baptiste Renou, aidé en la circonstance par l'armée, comme on peut le deviner… Quelques années plus tard, Jean-Baptiste Renou aurait aimé construire une école dans les dépendances du presbytère, mais le curé Louis Beaufreton tenait à préserver sa cure et sa tranquillité. La Tessoualle aurait dû avoir une école de garçons en 1844, mais, par manque de ressources, le dossier a pris du retard, comme dans beaucoup d'autres communes d'ailleurs.

Dessinée par l'architecte choletais Auguste Follenfant, l'école-mairie a finalement été édifiée en 1846 par Alexandre Hiou, charpentier à La Tessoualle. Initialement, le chantier devait coûter environ 9 000 F, mais le Conseil n'a fini de payer le bâtiment qu'en… 1855. Celui-ci se situait alors à peu près à l'emplacement de la mairie actuelle. Mais les 20 m² qui sont attribués à la mairie s'avèrent rapidement exigus, car les archives y prennent de plus en plus de place…

Déplacée rue de la Mercerie…

En 1889, la laïcisation brutale des écoles communales a une conséquence inattendue. Les Tessouallais préfèrent visiblement confier leurs enfants aux deux écoles privées des Frères de Saint-Gabriel et des Sœurs de Torfou, au point de libérer de la place dans l'ancienne salle d'asile, située rue de la Mercerie. Les élus tessouallais engagent alors un bras de fer avec l'administration pour y déménager la mairie. Raisons invoquées : l'insalubrité et l'humidité des locaux, l'exiguïté de la salle de réunion encombrée de meubles, l'impossibilité de faire entrer les invités aux mariages ou d'organiser les élections, l'obligation de trouver un autre local pour le dépouillement… L'administration tient bon quelques années encore, mais la laïcisation de l'école des filles en 1892 permet au conseil municipal de désaffecter, au profit de la mairie, une partie des locaux scolaires et du logement de l'institutrice. L'école publique, alors située rue de la Mercerie, n'a en effet plus que trois élèves contre 80 à l'école des Sœurs de Torfou… L'inspecteur d'académie aura beau se plaindre de la situation au préfet, rien n'y fait. Les deux écoles publiques finiront même par fermer au début des années 1920.

… et ramenée à l'emplacement actuel

Ce sont finalement les élus eux-mêmes qui réaliseront que la mairie est trop excentrée. Et ils demanderont une première fois, dès 1920, à revenir à l'emplacement initial. Puis à nouveau en 1941: « *L'école communale des garçons étant située exactement au milieu de la population agglomérée du bourg pourrait servir de mairie. Cette école n'a plus de maître ni d'élèves depuis 20 ans. […]) Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, considérant le bien-fondé de cette observation, demande que le local de l'école communale soit désaffecté pour servir de mairie* ». La mairie a alors quitté la rue de la Mercerie et est revenue à son emplacement initial. Mais la nécessité de construire une mairie mieux adaptée, capable aussi d'abriter cette fois la Poste, apparaît dans les années 1960. L'équipe de Léon Augereau approuvera en 1964 la démolition de l'ancienne mairie-école qui datait de 1846 et la reconstruction d'une mairie-Poste au même endroit. L'inauguration a eu lieu le 19 novembre 1966. La Poste s'installera en 1992 dans son propre bâtiment, rue du commerce. Et la mairie profitera de ce départ pour se réaménager dans le bâtiment que les Tessouallais connaissent aujourd'hui.

Merci à Raymond Maudet, de l'association La Tessoualle histoires Histoire

La liste des maires

1800-1804 : François Turpault
1804-1808 : Jacques-Victor Chemineau
1808-1815 : Jean Bonenfant
1815-1821 : Pierre Marceau
1821-1824 : Cyprien Gorget
1824-1830 : Philbert Chiron
1830-1832 : Jean-Baptiste Renou
1833-1837 : Philbert Chiron
1837-1843 : Jean-Baptiste Renou
1843-1848 : Philbert Chiron
1848-1860 : Élie Gorget
1860-1865 : Jean-Baptiste Denéchau
1865-1870 : Aimé Hy
1870-1877 : Esprit Bonnenfant
1878-1885 : Jules Libaud
1885-1889 : Louis Chaillou
1889-1896 : Aimé Richou
1896-1908 : François Mainguet
1908-1919 : Henri Merceau
1919-1949 : Léon Augereau
1949-1955 : Marius Coudrain
1955-1977 : Léon Augereau
1977-1995 : Paul Barbaud
1995-2001 : Chantal Fonteneau
2001-2008 : Marie-Odile Malinge
2008-2020 : Marc Gental
Depuis 2020 : Dominique Landreau

animations

Sam. 15 jan./Cholet
Samedi Famille Nature
Cholet Animation Enfance organise un temps nature de deux heures, guidé par un animateur de la Maison de la nature : « tendresse et complicité » pour partager un moment avec les animaux de la ferme.
Tarif : 5 € par famille (de Cholet ou du Puy-Saint-Bonnet), avec pour seule condition d'inscrire au moins deux générations. Inscriptions sur cholet.fr
Infos au 02 72 77 24 00
ou accueilsdeloisirs@choletagglomeration.fr
De 10 h à 12 h, étang des Noues

À partir du mar. 18 jan./Cholet
Calligraphie
Marie-Thérèse Paquereau de « Tisseuses de lettres » propose un cycle de dix séances pour améliorer ses bases en calligraphie ou tout simplement découvrir la pratique. Ateliers les mar. 18 et 25 jan., 1er et 22 fév., 1er, 8, 15, 22, 29 mars et 5 avril. Tarifs : 120 € + adhésion au centre socioculturel du Verger
Inscriptions auprès du centre socioculturel
Infos au 06 70 57 59 97 ou www.tisseuse-de-lettres.fr
De 14 h 15 à 16 h 15, centre socioculturel du Verger, rue du Bois Régnier

Jusqu'au lun. 31 jan./La Séguinière
Crèche de Noël
Une crèche remarquable, avec ses 30 m de long et ses 7 m de haut, ses décors animés, ses automatismes et ses jeux de lumières, orchestrés par une équipe de bénévoles, est à voir chaque jour.
De 8 h à 19 h, église

À partir de jan./Cholet et La Tessoualle
Atelier d'anglais
Atelier d'anglais pour adultes, dans une ambiance très agréable, en petits groupes. Animés par Farida Maréchal, diplômée d'une licence d'anglais à l'Université Paris X, niveau C1 du CERCL.
Infos au 06 18 34 68 34

Les sam., de fin jan. à avril/Cholet
Cours de japonais
Envie d'apprendre le japonais ou d'aller un jour au Pays du soleil levant ? L'Association Easie Langue et Culture propose des cours hebdomadaires pour les débutants, de fin janvier à avril 2022.
Tarif : 175 € les 15 cours.
Infos et inscriptions : easielangueetculture@gmail.com
De 9 h à 10 h 30, domaine universitaire du Choletais

D. R.

Tous les lun./Cholet
Balnéo
L'espace balnéo (deux saunas, un hammam, un bain froid, douches à jets, un espace détente) est accessible à toutes les personnes majeures pour passer un moment de détente.
Infos au 02 41 71 64 20
Tarifs : 10,70 € unitaire, 40 € la carte de cinq entrées valable trois mois
De 10 h à 12 h, piscines Glisséo, av. Anatole Manceau

Le Choletais
L'audace pour réussir
#SupporterNumero1

Ven. 14 jan./La Romagne
Tennis de table
La Stella La Romagne reçoit Pontoise Cergy lors de la 6e journée de Pro A (match en retard).
À 19 h 30, complexe sportif

Sam. 15 jan./Cholet
Hockey sur glace
Les Dogs reçoivent Caen lors de la 15e journée de Division 1.
À 19 h 20, patinoire Glisséo, av. A. Manceau

sport

Sam. 15 jan./Cholet
Water-polo
L'entente Cholet-La Roche-sur-Yon reçoit Laval en nationale 3.
À 20 h, complexe Glisséo

Dim. 16 jan./Cholet
Rugby
Le RO Cholet reçoit Bouguenais en championnat Honneur.
À 15 h, stade Roland Geneste, 4 rue des Céramistes

Lun. 17 jan./Cholet
Réunion d'information rugby
Le RO Cholet organise une réunion d'information pour la création d'une équipe loisir à XV. Les matchs se déroulent le dimanche matin, une fois par mois. Un entraînement hebdomadaire est proposé, avec des règles adaptées. La section loisirs est ouverte à tous les débutants et/ou personnes de plus de 30 ans.
À 20 h, 4 rue des Céramistes

En janv./Cholet
Randonnées AVF
Petits (4 à 6 km) et grands (8 à 11 km) circuits de randonnée sont proposés par l'association Accueil des Villes Françaises (AVF).
Infos au 02 41 49 02 15 ou 06 60 97 44 34, lors des permanences les mar. et jeu. de 14 h à 17 h.
Rendez-vous à 8 h 45, sur le parking AVF, 12 square Émile Littré

bien-être

Sam. 15 jan./Cholet
Le temps d'une parenthèse
Le service des Sports de la Ville de Cholet propose une nouvelle activité : la marche nordique. Après un échauffement, deux boucles d'environ 5 et 8 km sont proposées en fonction du niveau, avec des ateliers pendant la marche. Prévoir vêtements de pluie, tenue sportive, baskets ou chaussures de randonnée, eau.
Uniquement sur inscription sur cholet.fr
De 9 h à 11 h 30, salle d'activités et loisirs du Val de Moine, 65 avenue du Lac

Direction de la Communication - Ville de Cholet

Les lun. et ven./Cholet
Sophrologie
L'association Unis'Vers propose des séances collectives de sophrologie en groupe restreint (maximum cinq personnes) à thème, selon un calendrier semestriel. Possibilité de s'inscrire à une, deux, trois… séances selon le ou les thèmes choisis.
Tarifs : 11 € la séance, 46 € forfait cinq séances, 80 € forfait dix séances, 117 € forfait 15 séances.
Infos et inscriptions : 06 81 26 82 48
ou tousunis-vers@orange.fr
ou Facebook : asso.unis.vers.cholet
À 14 h 30 et 19 h, 74 rue du Paradis

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

conférences

Conférences et cours réservés aux adhérents de l'Université du Temps Libre (UTL).

Jeu. 13 jan./Cholet
Abbayes et médecine
L'UTL organise une conférence, animée par Philippe Mery, conférencier, romancier et éditeur : « Médecine en abbayes avec Hildegarde Von Bingen ». Tarif : 5 €
De 14 h 30 à 16 h 30, amphithéâtre d'Eurespace, rue Eugène Brémond

Ven. 14, 21 et 28 jan., 25 fév., 4 et 11 mars/Cholet
URSS
L'UTL organise un cycle de six cours, animé par Dominique Comelli, historienne chercheuse : « L'URSS : naissance, vie et mort d'un État ».
Tarif : 36 € les six cours
De 14 h 30 à 16 h 30, salle Paul Valéry, Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération

Mar. 18 jan./Cholet
Explorateurs et voyages
L'UTL organise une conférence, animée par Louis-Marie Blanchard, marcheur voyageur, naturaliste, auteur, photographe et réalisateur : « L'aventure des chasseurs de plantes ».
Tarif : 5 €
De 14 h 30 à 16 h 30, salle Paul Valéry, Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération

Ven. 14 jan./Cholet
Connaissance du monde : ciné-conférence
À l'écran, un film : ***La Gagaouzie, l'Europe orientale*** ; sur scène, l'auteur : Maxime Châtelain.
Gagaouzie, un nom sympathique qui appelle à la curiosité et éveille l'imagination. Au sud de la Moldavie, cette république autonome surprend par sa diversité culturelle issue du brassage des communautés de l'Europe orientale et des Balkans. À travers divers portraits et témoignages, ce film met en lumière une minorité aux traditions riches et ancestrales, en perpétuelle quête d'identité et tiraillée entre la volonté de préserver son patrimoine et le désir naissant d'émancipation et de modernisation. Immergé dans le quotidien, Maxime Châtelain offre une aventure humaine, riche d'enseignements et de découvertes, dans cette partie du monde relativement méconnue.
Tarifs : 10 € normal, 9 € réduit
Infos : www.connaissancedumonde.net
À 14 h 30, cinéma CGR, Arcades Rougé

théâtre

Du sam. 29 jan. au sam. 19 fév. Mazières-en-Mauges
Annulation des représentations de *L'Amour sur un plateau* par l'Art Détracteur
Au regard de la situation sanitaire et des directives gouvernementales, l'Art Détracteur a pris la décision d'annuler la saison 2022.

Dim. 30 jan./Cholet
L'atelier du dimanche
Cet atelier d'initiation et de perfectionnement aux techniques théâtrales (travail du corps et de l'espace, théâtre image, texte, voix, développement de l'expression, de la créativité) et pour le plaisir du jeu s'adresse à tous les adultes (à partir de 15 ans), un dimanche par mois. Atelier conduit par Alice David, comédienne et metteuse en scène professionnelle.
Infos : http://grangeauxarts.fr/atelierdudimanche
Inscriptions : https://grangeauxarts.fr/resa/
De 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, Hang'Arts, rue de Sablé

De jan. à avril/Cholet
L'alterAtelier
La grange aux Arts propose le module #1 2022 de l'alterAtelier, un atelier de pratiques artistiques pour adultes et lycéens, débutants ou confirmés. Au cours de cet atelier, vous apprendrez à améliorer votre expression théâtrale et corporelle, votre jeu d'acteur, votre voix, votre improvisation. Vous pourrez découvrir et travailler des textes contemporains dans un cadre ludique et convivial. Le groupe progresse ensemble et sans jugement et passe un bon moment pour le plaisir du jeu. Atelier conduit par Alice David, comédienne et metteuse en scène professionnelle.
Infos : https://grangeauxarts.fr/ateliers/AlterAtelier/
Inscriptions : https://grangeauxarts.fr/resa
De 19 h à 21 h, Hang'Arts, rue de Sablé

Tous les mer./Cholet
L'atelier des Jeunes pousses
La grange aux Arts propose un nouvel atelier théâtre pour les enfants de 5 à 7 ans : l'atelier des Jeunes pousses. Il s'agit d'un atelier ludique pour développer la créativité, l'imaginaire, explorer les émotions, améliorer l'expression théâtrale et corporelle, le jeu d'acteur, l'improvisation dans un cadre ludique et convivial. C'est aussi l'occasion d'apprendre à jouer des petites scènes avec d'autres enfants, à créer des personnages, à s'écouter et se respecter. Les enfants peuvent accéder à une suite de différents modules dans l'année : janvier-février, puis mars-avril. Atelier conduit par Alice David, comédienne et metteuse en scène professionnelle.
Infos : https://grangeauxarts.fr/ateliers/JeunesPousses
Inscriptions : https://grangeauxarts.fr/resa
De 9 h à 10 h, Hang'Arts, rue de Sablé

chant

Sam. 29 jan./Cholet
Cholet Gospel reçoit Gospel Rhapsody
Cholet Gospel reçoit Gospel Rhapsody (chorale basée à Orvault, 44). Tarifs : 10 €, gratuit moins de 12 ans
Infos :
https://choralecholetgospel.wixsite.com/website
Billetterie : Office de Tourisme du Choletais
Tél. : 02 41 49 80 00
À 20 h 30, église Saint-Louis-Marie Grignion de Montfort

Les mar. et jeu./Cholet
Cours de découverte vocale
Venez apprendre à chanter ! L'association FOCAL reprend son activité et propose des cours de découverte vocale pour les enfants, le mar., de 18 h 15 à 19 h 15, et pour les adultes, le mar., de 19 h 30 à 20 h 30, ou le jeu., de 10 h 30 à 11 h 30.
Tarif annuel : 110 €
Infos au 02 41 71 13 96 ou asso.focal@gmail.com
Salle Sainte-Bernadette

expositions

Jusqu'au ven. 18 fév./Le May-sur-Èvre
Les lignes

Cette année, le club photo, propose une exposition intitulée ***Les Lignes***, présentant le travail collectif des membres de l'association.
De 13 h 30 à 18 h, du mar. au ven., espace Senghor, 4 rue des Tilleuls

Jusqu'au dim. 22 mai/Cholet
Coton, la conquête du monde
Après le Musée du Textile et de la Mode qui a présenté des travaux d'artistes contemporains inspirés par le coton, le Musée d'Art et d'Histoire et son partenaire, l'association les Anneaux de la mémoire, explorent la place, depuis quatre siècles, du coton dans la vie quotidienne de populations réparties sur l'ensemble du globe. L'épopée du coton s'insère parfaitement dans le vaste phénomène que l'on nomme mondialisation.
Infos au 02 72 77 23 22
De 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h du mer. au sam. et de 14 h 30 à 18 h le dim., musée d'Art et d'Histoire, av. de l'Abreuvoir
> Visite guidée : ***ce sam. 15 jan., à 14 h 30***

Informations en date du 4 jan., susceptibles d'évoluer en fonction du contexte et du protocole sanitaires.

Crédit photos : Étienne Lizambard sauf mention contraire

Les Amis de Léo

Mise à l'eau du bateau-lavoir

Mercredi 15 décembre - Saint-Léger-sous-Cholet

À l'initiative de l'association Les Amis de Léo, attachée à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine, un bateau-lavoir a été réinstallé sur le plan d'eau de la commune. Le transport par convoi exceptionnel, puis le levage se sont déroulés par un temps très gris et froid mais dans une bonne ambiance, caractéristique de l'association. Quatre ans de travaux ont été nécessaires pour le reconstruire à l'identique de celui utilisé par les lavandières de Saint-Léger-sous-Cholet jusque dans les années 50, qui avait disparu lors d'une tempête en 1951.

32e de finale de coupe de France

Vendredi 17 décembre - Cholet

Deux jours avant leur 32e de finale de la coupe de France, les footballeurs du Stade olympique choletais ont reçu, à l'entraînement, la visite de Gilles Bourdouleix. L'Agglomération du Choletais (AdC) étant le premier partenaire des clubs sportifs de haut niveau du territoire, son président est venu encourager les joueurs avant de recevoir l'OGC Nice, club de Ligue 1. Devant plus de 3 000 spectateurs réunis au stade omnisport, le SO Cholet y a cru jusqu'au bout, ne concédant qu'un seul but aux Niçois.

Synergences hebdo

Polyclinique

Remise de jouets à la Polyclinique

Samedi 18 décembre - Cholet

L'association RCM 49 des motards de Cholet et l'enseigne Chope et compagnie ont organisé une collecte de jouets pendant plusieurs jours, mi-décembre. Elles ont ensuite remis ces cadeaux déjà emballés à la Polyclinique du Parc, qui a pu les offrir aux enfants hospitalisés pour une intervention chirurgicale (le plus souvent en ORL ou urologie) pendant la période de Noël.

Dédicace de Laurent Biteau

Samedi 18 décembre - Cholet

Le mois dernier, Laurent Biteau, auteur de l'ouvrage *Michel Léger, président fondateur de Cholet Basket*, organisait plusieurs séances de dédicace de son livre sorti le samedi 11 décembre. L'ultime rendez-vous a eu lieu au bar le Mercure, en partenariat avec le Passage culturel, en présence de Michel Léger lui-même. Gilles Bourdouleix, maire de Cholet et président de l'AdC, n'a pas manqué de faire signer son exemplaire par les deux hommes.

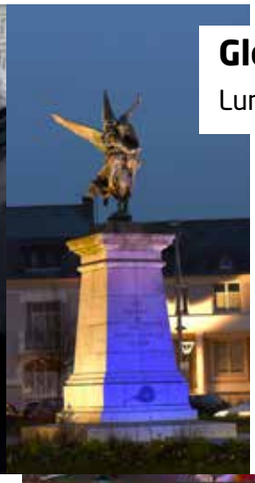

Gloria Victis en bleu, blanc, rouge

Lundi 20 décembre - Cholet

Après l'installation, l'an passé, de pupitres historiques sur la guerre de 1870, la Ville de Cholet met en lumière la place de la République et la statue Gloria Victis. Pour rappel, cette statue de bronze – Gloire aux vaincus – est l'une des cinq répliques françaises de l'œuvre d'Antoine Mercié de 1872 et glorifie le patriotisme français. La municipalité et les jeunes élus du conseil municipal jeunes ont souhaité mettre en avant ce patrimoine historique par une mise en lumière aux couleurs du drapeau tricolore.

Records aux patinoires Glisséo

Mardi 28 décembre - Cholet

Les patinoires ont connu un record d'affluence durant les vacances de Noël. Depuis 2008, en effet, jamais le complexe n'avait enregistré autant d'entrées : 1 293 exactement pour le seul après-midi du 28 décembre. Le précédent record remontait au 28 décembre 2017 avec déjà 1 130 entrées. Pour rappel, l'an passé, aucun patineur n'avait pu profiter du lieu pour cause de Covid, de quoi redonner le moral à l'équipe. Glisséo bat également un second record, celui de la meilleure fréquentation parmi toutes les périodes de vacances scolaires, à savoir 10 808 entrées lors de celles de Noël. Le précédent record datait de 2019 avec 10 415 entrées.

Glisséo

Caroline Thiebault

Match de gala de para-hockey

Dimanche 2 janvier - Cholet

Un match exhibition de para-hockey opposant Cholet à Poitiers s'est déroulé à Glisséo. Les deux équipes ont été renforcées avec quelques joueurs d'Angers, Tours, Rouen, Besançon et Dijon que l'on retrouve dans la toute jeune équipe de France. Cela a permis de former deux équipes plutôt homogènes et d'obtenir de belles actions des deux côtés, la victoire revenant à Cholet sur le score de 3 à 0.

Animations de la LPO

Dimanche 2 janvier - Cholet

En janvier et février, le groupe de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Mauges propose plusieurs animations pour découvrir les oiseaux hivernants sur différents plans d'eau du Choletais. Équipés de vêtements chauds et de bonnes chaussures, les premiers curieux avaient pris rendez-vous à l'observatoire du lac du Verdon dès ce début de nouvelle année. Les prochaines animations auront lieu ce dimanche 16 janvier à l'étang de la Godinière et les dimanches 23 et 30 janvier au lac du Verdon, de 14 h à 17 h.

Nad'image